N°473 du 3 avril 2018-Siège: 106 bis, Rue Ewo Ouenzé-Site:www.lepatriote-congobrazza.com:Tel. 06.664.18.19 / 05.578.72.05

LE PATRIOTE

Méfiez-vous de l'homme nu qui vous propose sa chemise.

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions | 200 Frs | 10e année

Situation du Pool

DES ENVOYÉS DE NTOUMI PRÊCHENT LA PAIX DANS LES VILLAGES

☞ 5

LE FONDS DE SOUTIEN À L'AGRICULTURE SOUS PERFUSION

☞ 9

LA DÉGRADATION PRÉCOCE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL RELANCE LE DÉBAT SUR LES STATIONS DE PESAGE

☞ 11

Session criminelle de la Cour d'appel de Brazzaville

UNE CONDAMNATION À 15 DE TRAVAUX FORCÉS, DEUX AFFAIRES RENVOYÉES

☞ 6

Chantal Loemba

Ulrich Christian Emilion Mayassa

Omoué Dzila Christian

A l'occasion de 106ème anniversaire de la naissance du Grand Leader KIM IL SUNG

UNE MODESTIE SANS BORNES

☞ 8

Illytch Vladmir Yoka

« LES CADRES QUI EXCELLENT SONT CEUX QUI ONT SU IDENTIFIER LES VRAIS DÉFIS DE LEUR GÉNÉRATION »

La jeunesse congolaise dispose d'un potentiel qu'elle exploite mal, à cause d'un déficit d'orientation. C'est le constat du coordonnateur de la plateforme Jeunes leaders du Congo (JLC), Illytch Vladmir Yoka. Titulaire d'une licence en droit des affaires, le directeur général adjoint du groupe « ArielleTouch » voue un culte aux vieux qui ont assumé avec succès leur sacerdoce au service de la République et dont les compétences résistent au temps. Il accorde également le bénéfice de l'inexpérience à ses congénères élus députés ou conseillers ou nommés aux hautes fonctions, mais les appelle à ne pas tomber dans les travers pour lesquels les jeunes accusent les vieux.

Le Patriote : ***Que reste-t-il des «Jeunes leaders du Congo» ?***

Illytch Vladmir Yoka : La plateforme connait un léger retard dans la validation et l'exécution de son plan d'actions 2018, mais elle fonctionne. Les préalables sont réglés et d'ici peu la plateforme Jlc sera très active sur le terrain. C'est une jeune plateforme associative de la société civile, qui existe depuis le 11 septembre 2016. Elle fait son chemin et en deux ans ,elle est installée au Congo. La fédération France-Europe dispose de son récépissé publié au journal officiel français. Les fédérations Usa, Russie et Maroc s'installent. Le travail se fait au service du volontariat.

En tant que visionnaire de la plateforme Jlc, je rêve que mon volontariat me mette un jour au service de la République et des autres. Jlc cultive le patriotisme. Nous faisons de sorte que dans tous les pays où notre plateforme est représentée, la fédération œuvre pour que tout citoyen congolais vivant dans ce pays, pense avant tout au Congo. Car, il y a des jeunes congolais en formation à l'étranger qui oublient leur pays.

L. P : ***Les jeunes congolais sont-ils au diapason des défis de l'heure ?***

I.V.Y : La jeunesse congolaise dispose d'un potentiel mais elle accuse d'un déficit, d'orientation. Elle dépense son énergie sur plusieurs défis en même temps, parce qu'elle identifie mal les défis prioritaires. Les cadres qui excellent aujourd'hui sont ceux qui ont su identifier les vrais défis de leur génération.

L. P : ***Quels sont ces défis?***

I.V.Y : Il y en a plusieurs. Mais on peut citer les prioritaires comme la diversification de l'économie, la gouvernance intergénérationnelle. Tous les jeunes se bousculent sur le terrain politique pour faire le m'as-tu vu « matalana », au lieu de se mettre résolument au service de la République. Sur une radio locale émettant à Gamboma, j'ai appelé par exemple la jeunesse à se constituer en groupements, pour mettre en

Illytch Vladmir Yoka

valeur la meilleure igname du monde qu'on ne trouve que dans ce district.

A Djambala, il y a la pomme de terre. Nous avons la matière première, mais la jeunesse doit savoir s'orienter à travers les formations qualifiantes, pour en tirer profit et faire avancer le pays. Plus grave, quand vous rencontrez un jeune coiffeur, il se présente comme un chômeur, alors qu'il exerce un métier de valeur et à part entière. Quand vous calculez ce qu'il gagne, parfois il gagne mieux qu'un agent de l'Etat(…)

L. P : ***Est-ce la jeunesse qui a transformé la gouvernance intergénérationnelle en conflit de génération ?***

I.V.Y : Dans toute communauté, on trouve des personnes qui veulent s'illustrer comme des modèles et d'autres, qui s'activent pour pourrir le destin de toute une génération.

L. P : ***Etes-vous fier du rendement des jeunes élus députés, conseillers, nommés ministres ou à toute autre haute fonction ?***

I.V.Y : De l'extérieur d'une boite, on fait généralement de faux procès. Mais une fois à l'intérieur, on dit autre chose, parce qu'on découvre la réalité. Je me demande si ces jeunes, que je connais pour la plupart y compris leurs bonnes ambitions, ont la possibilité de s'exprimer et montrer leurs talents. Je n'occulte pas le fait qu'il y a des jeunes qui oublient les vrais défis, sous le coup de l'ivresse du pouvoir et de l'élitisme pour se contenter du miel, finissant par trahir la jeunesse dans son ensemble(…) J'appelle ces jeunes à rester dans nos combats.

L. P : ***Ne prêchez-vous pas dans le désert, quand vos collègues, élus députés par exemple, passent tout le temps à pleurnicher sur le retard des émoluments et leur dotation en voiture de fonction, mettant de côté les ambitions républicaines ?***

I.V.Y : Ceux-là oublient peut-être qu'ils sont au service de la communauté. Il s'agit d'un sacerdoce au profit de la République. Un cadre préoccupé par ses propres avantages ne sera jamais à la hauteur des tâches républicaines.

L. P : ***Voulez-vous conclure que la jeunesse va droit au mur ?***

I.V.Y : Rien n'est perdu. On peut tout rattraper. La responsabilité revient à ceux qui nomment et qui investissent. Ils doivent être rigoureux dans les choix, pour que des simples jouisseurs ne soient pas portés à des postes de responsabilités qui impliquent le sacrifice, la réflexion et l'énergie. Si les jeunes récidivent dans les antivaleurs pour lesquelles nous condamnons les ainés, c'est regrettable. Ils doivent arrêter. Ils tracent eux-mêmes leur limite.

L. P : ***N'est-ce pas en partie la faute à l'atrophie du Conseil national de la jeunesse ?***

I.V.Y : Au dialogue de Sibiti nous avons obtenu, conformément aux recommandations des Nations Unies, l'institutionnalisation d'un conseil de la jeunesse. Organe technique, il travaille avec les pouvoirs publics, sur les questions de jeunesse. Dans la Constitution, il est dénommé Conseil consultatif de la jeunesse. Son institutionnalisation entraînerait naturellement, la disparition du Cnj. Nous attendons de pied ferme sa mise en place. En même temps, nous attirons l'attention du ministère de la jeunesse et des autres institutions impliquées, afin qu'ils assurent le succès de cette mise en place.

Propos suscités par Ernest Otsouanga

Humeur

LA SORCELLERIE EXISTE-ELLE ?

Nous ne répondrons pas à cette question, dans la mesure où nous sommes loin d'être des initiés, dans ce domaine défini comme celui ou se pratique « une magie de caractère populaire ou rudimentaire, qui accorde une grande place aux pratiques secrètes, illicites ou effrayantes (invocation des morts, appel aux esprits malfaisants), à des fins d'envoutement ou d'assassinat de caractère mystique. Car au mieux nous perdrions le nord, au pire nous finirions dans la marmite du sorcier. Le diable lui-même en rirait de longues heures, tout heureux de prendre à leur propre jeu des apprentis-sorciers, c'est-à-dire des personnes qui déclenchent des événements dont ils ne sont pas capables de maîtriser le cours.

Aussi, prenons-nous des pincettes (le diable nous attendant au tournant), pour lancer ce débat qui ne manque pas de charme (au propre comme au figuré), parce que le sujet divise les intellectuels et même l'opinion dans son ensemble. Domaine à la fois sulfureux et déconsidéré par la culture dominante, la sorcellerie est devenu un fourre-tout assez baroque où l'on retrouve guérisseurs, marabouts, jeteurs de sorts, devins et autres enchanteurs. Rejetée comme farfelu ou nuisible par les adeptes de la raison et par sa partie liée aux guérisseurs et aux devins, elle continue à faire des victimes par milliers, si l'on en croit les proches de personnes présumées, mortes de façon paranormale ou mystique.

Un grand chanteur de chez nous a affirmé dans l'une de ses chansons, que « *l'amour n'existe pas, il n'y a que des preuves d'amour* ». En fait, il aurait pu être moins affirmatif en disant simplement que « *l'amour n'existe peut-être pas, mais il y a cependant des preuves d'amour*». De la même façon, on peut oser dire que la sorcellerie n'existe peut-être pas mais des preuves de sorcellerie foisonnent ici et là. C'est une très vieille question, quand on évoque les sorciers du Moyen-âge ou la fameuse « chasse aux sorcières», qui se généralisa en des temps très anciens en Europe, expression qui de nos jours, désigne la poursuite systématique d'opposants politiques. Le tristement célèbre sénateur américain Mc Carthy s'en inspire d'ailleurs, pour préconiser sa fameuse chasse aux procommunistes. Ainsi lors de son procès, Jeanne d'Arc fut accusée de sorcellerie.

Ici chez nous-mêmes, on peut évoquer les nombreux procès en sorcellerie, qui eurent lieu dans les années 1960 dans nos tribunaux, dès qu'une «mise en examen» avait été décidée par un sorcier devin agréé par l'Etat. La police et la gendarmerie, puis la justice avaient décidé de se saisir de ces affaires touchant à la sorcellerie, dans un contexte spatio-temporel marqué par une très forte résurgence des associations mystico-occultes de malfaiteurs du genre «*anzimba*», qui enlevaient mystiquement leurs victimes données pour mortes par la suite. Des pratiques qui avaient révulsé plus d'un Congolais.

D'autres preuves ? On peut citer le cas de ces hommes caïmans qui hantent certaines de nos rivières, ou même celui des hommes panthères qui enlèvent et tuent des personnes ciblées. Sans oublier les éternels jeteurs de sorts ou ces sorciers qui provoquent des orages, ou exécutent leurs victimes en usant de la foudre. Ou encore ceux qui, à la demande de leurs clients, provoquent sur autrui, des maladies qui échappent au champ de connaissances de la médecine moderne et qui sont donc forcément mortelles.

Les religions ont pour mission de combattre ces serviteurs de Satan, un combat séculaire entre le Bien et le Mal qu'amplifient avec un enthousiasme débordant, les églises de réveil. Mais autres temps autres mœurs. Il est aujourd'hui de plus en plus établi que certains sorciers se transforment en pasteurs. Ils font des miracles, mais dans le camp de Dieu. Des guérisons miracles qui ont pour effet, de booster le fonctionnement de leurs églises, qui se propagent comme un feu de brousse. Si Dieu et Satan peuvent désormais cohabiter dans les églises, on a pas besoin d'être sorcier ou de maîtriser les hautes et mystérieuses réalités pour comprendre où va l'humanité.

Paul René Di Nitto

Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

LES PRÉMICES D'UN NOUVEAU LEADERSHIP POLITIQUE DANS LE POOL

La résolution pacifique de la situation du Pool bouleversera à coup sûr l'ordre politique actuel. Les acteurs politiques incontournables seront obligés de se partager les zones d'influence avec les nouveaux venus dans le microcosme politique du Pool. Ils vont désormais se disputer les fiefs présumés et les suffrages.

Chris Antoine Walembeaud

Joachim Mbandza

Guy Brice Parfait Kolélas

Yvonne Adélaïde Mougany

Frédéric Bintsamou

Des indices convergent vers l'inexorable éclosion d'une nouvelle ère dans le politiquement bruyant et instable département du Pool. A lui seul, le Pool bat le record historique de quatre accords politiques en deux décennies, presque pour les mêmes causes et les mêmes effets. Les nombreux signes perceptibles s'accomplissent les uns après les autres. Le potentiel retour sur la scène politique du pasteur Ntoumi, avec l'irréversible exhumation de son parti, le Cnr ainsi que la levée de son mandat d'arrêt augurent de son retour fracassant sur la scène politique.

La revanche de Ntoumi

En deux ans de vie cachée dans les forêts du Pool, Frédéric Bintsamou que d'aucuns présentaient comme le bras armé de l'aile ultra-radicale de l'opposition, aura réalisé que son option a plus servi les autres que lui-même. Le fait qu'il recouvre sa liberté de mouvement sur l'initiative du président de la République et son adhésion à l'accord de Kinkala, renforce sa conviction qu'il a été abandonné par l'opposition à laquelle il appartient et ses propres frères du coin, restés à Brazzaville. Ntoumi prendra à coup-sûr sa revanche sur eux, question de s'illustrer comme un leader à part entière et partenaire privilégié du pouvoir.

En effet, en se plaignant de n'avoir été informé des tractations, ni associé à la signature de l'accord de Kinkala, Guy Brice Parfait Kolélas avoue implicitement qu'il cesse de se démarquer comme le leader incontournable du département. En osant se faire passer pour le vrai chef de file de l'opposition dont le pouvoir aurait peur, le député du Mccdi élu à Kinkala en 2012 s'efforce de maintenir une personnalité politique virtuelle. Comme lui, d'autres cadres du Pool s'efforcent de maintenir le mythe des éternels poids lourds politiques qui est tombé de lui-même. Car, pendant que ces incontournables attendaient d'être consultés ou associés à la résolution de la question du Pool, le processus avance sur le terrain.

Du fond de la forêt de Bangou où il attend la levée de son mandat d'arrêt pour sortir, Frédéric Bintsamou peaufine les stratégies de sa survie politique. Dans les villages, ses proches disent qu'il est le vrai leader politique du Pool, profitant de l'hibernation des anciennes grandes voix à l'instar de Matson Hellot Mampouya, Guy Romain Kimfoussia, Laurentine Milongo, Bernard Tsibambelela, Dominique Basseyla…

De nouvelles identités remarquables

Mais tout ne s'écroule pas pour autant. Des nouvelles faces émergent. A côté des étoiles qui scintillent sous la soutane du pasteur Ntoumi dont Jean Gustave N'Tondo, Franck Euloge Mpassi, Ané Biby Philippe, il y a bien des figures qui émergent. C'est le cas de Rodrigue Samba Malela, fraichement nommé conseiller du président de la République. Responsable de la très active association Action permanente pour le Congo (Apc), cet originaire du Pool a su intégrer le public et marquer les populations pendant les temps difficiles. Comme lui, l'exchanteuse Michaelle Mountouari qui a pris fait et cause pour les déplacés et autres victimes de l'insécurité dans le Pool. Tous ces gestes de générosité ne passent inaperçus dans ce département.

Ancien directeur de la publication du journal catholique « la Semaine africaine », Joachim Mbandza, a étendu son influence sur le terrain. Son nom prend du poids à Mbandza-Ndounga où il était candidat du Rc aux élections législatives de 2017. Il a été aussi à la manœuvre dans le processus de sortie des ninjas.

A Mindouli, Chris Antoine Walembeaud, ancien directeur de cabinet de Frédéric Bintsamou, ne cesse d'étendre son influence et sa notoriété. Homme de terrain dans « le dispositif de Ntoumi » à l'époque où il était le secrétaire général du Cnr, le juriste mise sur son expérience et sa proximité avec les populations et les ex-combattants ninjas. Il a créé son propre parti, le Codéma qui a joué les premiers rôles dans l'élection de Nick Fylla à Kinkala centre.

Quant au député d'Ignié, Josée Cyr Ebina, membre du comité de veille pour la sortie des ninjas, il s'est démarqué pendant la période difficile. Elu dans une circonscription frontalière à Mayama, épicentre de l'insécurité à l'époque, Cyr Ebina réconfortait régulièrement les victimes en leur apportant un soutien multiforme. Considéré comme « version light » des vieux, à cause de son rapprochement supposé au milieu des années 2000 avec Isidore Mvouba, alors premier ministre, Didier Clotaire Boutsindi se démarque également, sous le sceau de son association des jeunes ressortissants du Pool.

Rien ne présage certes du crépuscule des baobabs, les dinosaures, « *doyens politiques du coin* », parrains des associations, comités de soutien et ambassades, mais, la pression des législatives, au cours desquelles des « jeunes » à l'image de Joachim Mbandza affrontant Bernard Tchibambelela à Mbandza-Ndounga ou Chris Antoine Walembeaud qui entendait être élu à Mindouli face à Yvonne Adélaïde Mougany à Mindouli va redoubler d'intensité.

Marlène Samba

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

LA FILIATION DE L'ÉLÉPHANT

Un jour, j'ai voulu comprendre la lignée des éléphants, en interrogeant mon grand-père. Aussitôt, il a demandé à une vieille femme de nous rejoindre dans sa pièce d'homme. Dans cette chambre minuscule, le vieil homme m'a dit : cette femme est la matriarche du village. C'est la mémoire de notre clan. Me trouvant face à elle, j'ai sondé le temps, interrogé les siècles, consulté les années et toutes les époques… La vieille femme m'a répondu sans hésitation à travers une série d'anecdotes qu'elle enchainait de mémoire, les unes après les autres, comme si cela était consigné dans un livre. Il en est ressorti que l'éléphant est un mélange de significations, d'origines et de filiations… Il est né, plutôt, il procède des catégories supérieures… «*Ne vous trompez pas à le situer dans un coin de la terre. Celui-ci serait trop petit à le contenir. Ne vous évertuez pas à le renier chaque fois que rien ne va dans votre clan ; tous, nous sommes ses proches. Ne vous précipitez guère à le faire disparaitre, car ce n'est pas notre rôle. Même le temps, quoiqu'impitoyable, a su le respecter dans toute sa splendeur. Sans doute, il le fera encore davantage*», a indiqué la vieille femme.

Prenant le relais, mon grand-père est allé plus loin. Pour lui, il n'y a aucune surprise de voir chaque coin du monde revendiquer les premières apparitions de l'éléphant. C'est sans doute pour se prévaloir. Il n'est pas rare que chaque clan s'approprie et établisse des relations totémiques avec cet animal dont les mythes et les symboles ne cessent d'interroger le passé et d'inspirer les temps présents. Les nombreux récits, contes, légendes et autres aventures mystérieuses attestent combien l'imagination de l'homme a été marquée par ce pachyderme dont le nom a traversé le temps et les limites de nos clans, pour devenir cette force matérielle et morale planétaire. Chaque continent, chaque forêt ou savane a ses éléphants. Certains ont fait leur temps sous d'appellations diverses correspondant à leurs époques. L'éléphant d'aujourd'hui, n'est-il pas le mammouth d'hier ? Partout, il entré dans l'histoire. Les empereurs, rois, chefs religieux et autres dignitaires civils ou militaires se reconnaissent en lui. Ainsi, il s'est taillé un grand espace aux quatre coins du monde. Au fil du temps et suivant ses rôles inestimables, l'éléphant a su construire des relations très solides avec les humains et le reste du monde. Et mon grand-père de conclure d'un ton ferme : «*les végétaux, les animaux, les humains, les saisons…, nous sommes tous de la lignée de l'éléphant*».

Jules Débel

LES SAGES DU POOL INTERPELLÉS POUR UN NOUVEAU CHALLENGE

Une locution proverbiale française bien connue stipule qu'après la pluie vient le beau temps. Le moins qu'on puisse dire est qu'elle sied parfaitement à la situation que vivent actuellement les populations du Pool avec la mise en œuvre des accords de cessation des hostilités dans ce département. C'est véritablement un beau temps dans la mesure où ces populations vont devoir reprendre les activités habituelles qui leur permettent de s'épanouir dans la société. L'accueil plus que délirant qu'elles ont réservé aux messagers de la bonne nouvelle, notamment la fin de la guerre, ne suscite guère de doute sur les principales attentes majeures qui sont les leurs. Cependant, derrière les flonflons accompagnant l'accueil de la paix retrouvée dans le Pool, on ne devrait pas s'interdire d'accorder des moments de réflexions profondes et sérieuses. Ce en vue de déboucher sur des stratégies susceptibles d'anticiper les récidives dont sont coutumières les populations de ce département en termes de conflits politiques violents.

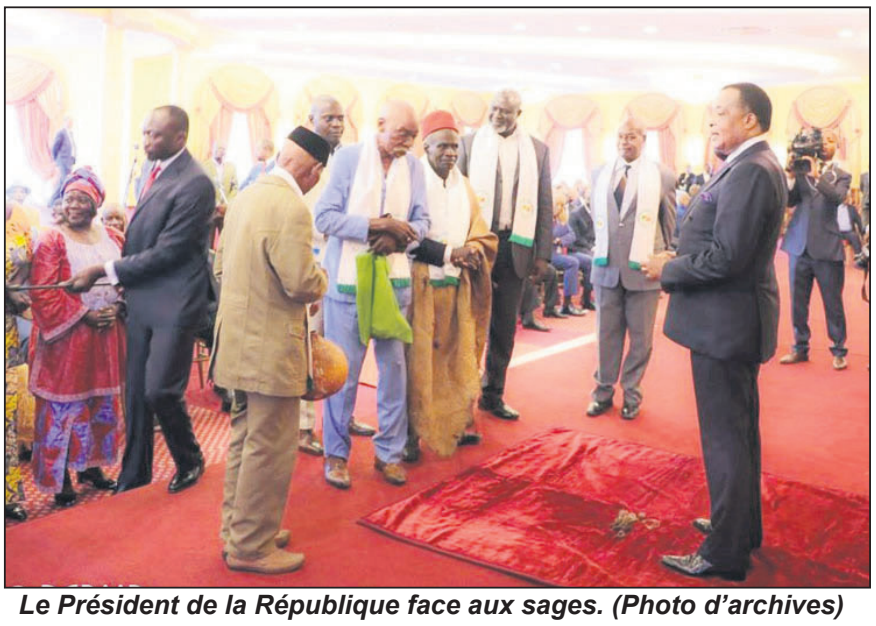

Le Président de la République face aux sages. (Photo d'archives)

A la conférence nationale en 1991, on a perçu des élans d'inspiration dans le discours de certains participants ayant pris fait et cause pour le département du Pool. On a entendu au sein de ce forum des propos du genre: « *le Pool a trop souffert* ». Sans doute. Mais tenus en 1991 et avec le recul du temps, on peut avancer que ces propos renferment une part d'exagération évidente. Cependant, ils prennent tout leur poids avec l'avènement du multipartisme dans le pays. 1993, 1998 et 2016 peuvent être considérées comme des dates-repères dans cette histoire, c'est-à-dire au lendemain de la conférence nationale. Un coup d'œil dans le rétroviseur de notre pays laisse voir que la violence a commencé paradoxalement à affecter un peu plus massivement les villages du département du Pool juste après la Conférence nationale souveraine. Ils l'ont été du fait des individus qui se découvraient subitement des missions divines pour les conduire au pouvoir d'Etat via la guérilla en invoquant le Pool. Il se passe que lorsque les initiatives tournent court, le premier réflexe est de trouver une planque dans le département avec armes et bagages. Là, ils peuvent espérer jouir de solidarités primitives de la part des populations. Ces dernières ne pourront «vendre» leurs enfants.

Les populations considérées comme des otages

Mais la réalité est qu'on ne peut avoir troublé l'ordre public et rêver que la suite se déroule comme si de rien ne s'était passé. En effet, dans leur repli, ils sont poursuivis par les forces de l'ordre dont la mission est de les rattraper pour qu'ils soient traduits devant les juridictions en vue de répondre de leur forfait. Il s'ensuit forcement des affrontements. Comme disait un célèbre stratège politique de ce pays : « *Il ne faut jamais amener la guerre dans son village* ». Tirant ainsi les leçons de tous les conflits armés que notre pays a connus depuis un certain temps. Justement ce que n'ont jamais voulu comprendre ceux qui en avril 2016 se sont jetés à bras raccourcis sur l'Etat. Malheureusement, ce sont les populations qui trinquent dans ces conditions. Telle est la trame de la chronique des conflits politiques violents connus par notre pays ces dernières décennies. Dans la mesure où les populations payent toujours au prix fort, y compris celui de leur vie, les turpitudes de certains hommes politiques. Il est donc grand temps d'étudier et de mettre au point des stratégies visant à les dissuader de s'en servir comme bouclier humain. Car au fond, il s'agit de cela.

Le succès grandissant des sages du Pool

Lorsque ces hommes politiques choisissent de se barricader dans leur fief, le but est de bénéficier de la protection des populations désarmées. Tous les acteurs ayant joué un rôle prépondérant dans l'aboutissement des accords de cessation des hostilités dans le département du Pool et de leurs mises en œuvre ont de nouveaux chantiers. Ceci pour que la complainte selon laquelle « *le Pool a beaucoup souffert* » disparaisse pour toujours du vocabulaire des congolais. On ne peut assister indéfiniment et impuissamment aux manipulations d'une population qui ne demande qu'à vivre en paix par des individus dont la vision politique n'est connue que d'eux-mêmes. Les sages du Pool qui gagnent en confiance auprès des populations du département et de celle d'ailleurs en raison du talent énorme avec lequel ils ont su rapprocher tous les protagonistes de la crise du Pool sont mieux placés pour penser à jeter les premières pierres de ce nouveau chantier. Touchons du bois pour que ces sages ne s'arrêtent en si bon chemin. Car celui-ci sera beaucoup plus complexe et long à démêler. Mais il faut que le sort qui fait que les populations du Pool soient toujours victimes des conflits politiques violents soit conjuré. On attend avec grande impatience que ces sages reprennent le bâton du pèlerin.

Laurent Lepossi

LIBRES PROPOS

NTOUMI ET L'ENVERS DU DÉCOR

Il serait irresponsable, pour un patriote particulièrement fervent comme je le suis, de jouer aux rabat-joie, dans un contexte d'euphorie nationale consécutive à la mise en œuvre, bien que progressive mais non moins effective, de l'accord de Kinkala sur la fin des hostilités dans le département du Pool. Il me parait cependant plus responsable d'éviter d'éluder une question lancinante, qui revient tel un leitmotiv depuis une décennie où Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntoumi joue aux Robin des bois dans les forêts du Pool, celle de savoir si Ntoumi est de nature à tenir parole.

En d'autres termes, cette troublante interrogation peut- être résumé ainsi : Ntoumi peut-il s'auto-discipliner? Il est vrai que cet habitué des profondeurs du Pool a été traité de psychopathe et de tous les noms d'oiseau. Aujourd'hui, il est de bon ton de tenir compte de l'essentiel à savoir l'enterrement solennel de la hache de guerre par un chef rebelle particulièrement cruel et ses envolées lyriques en faveur de la paix dont il semble redécouvrir les vertus. Cependant, il ne s'agit là que du décor, c'est-à-dire le côté des choses qui doit être vu : des populations en liesse à chaque traversée du carnaval de la paix, des ninjas à la chevelure hirsute, s'extasiant comme des diables sortis de leur boite, sur le retour imminent de la paix. Des images qui donnent une impression de déjà-vu mais qui n'en constituent pas moins un sacré ferment pour une liesse qui ne demande qu'à grossir.

Voilà planté le décor. Seulement voilà : que savons-nous réellement de la face cachée de Ntoumi, Il n'y a pas d'actions innocentes, nous ne cesserons jamais de le répéter. Tous les hommes quels qu'ils soient, sont menés par l'intérêt, la vanité, le goût de la puissance, la rancune, etc. Rien n'est spontané, pas même les passions. Les âmes sont habitées de motifs insondables et les esprits de combinaisons effroyablement compliquées.

C'est ici que nous abordons l'envers du décor, un terrain sur lequel il convient de s'engager avec le maximum de prudence. Ntoumi serait-il une sorte de Janus à double visage ? D'un côté, le visage souriant et amène qu'il affiche dans les cérémonies officielles ou dans des moments comme celui-ci où il se voit obligé de communier avec ses compatriotes dans une atmosphère de paix retrouvée. De l'autre, ce rictus diaboliquement grimaçant qui vous envoie un terrible froid dans le dos.

Cet envers du décor n'est d'ailleurs pas tout à fait invisible. Le concerné lui-même en trouvre périodiquement une fenêtre nous permettant d'en découvrir certains aspects d'une horreur insoutenable, en accordant des interviews enflammées à certaines radios internationales ou en utilisant à fond les extraordinaires possibilités qu'offrent aujourd'hui les réseaux sociaux. En dehors des corps affreusement mutilés ou brûlés que l'on y expose, on peut être à la fois révolté et écœuré par l'insensibilité du personnage et des âmes damnées qui l'entourent. Non seulement ils ne manifestaient aucun remords mais encore ils semblaient s'enorgueillir et même se délecter de leurs crimes, détaillant avec complaisance les tableaux insoutenables dont ils étaient les terrifiants metteurs en scène.

Notre pays est peuplé de vieux démons qui ne dorment que d'un œil et qui ne demandent qu'à se réveiller : le démon du tribalisme, le démon de la haine, celui de la recherche inlassable du pouvoir pour ne citer que ceux-là. De là que les exégètes des situations politiques, scrutant sans le moindre état d'âme le côté ambigu du personnage, y voient un prestigitateur se livrant à l'un de ses tours de passe-passe favoris, un disciple de Machiavel, un renard prodigieusement roués qui roule tout le monde dans la farine, il n'y a qu'un pas que certains ont déjà franchi.

L'envers du décor c'est aussi et surtout ces villages transformés en champs de ruines, et des paisibles populations devenues des sans abri par milliers. Au centre de tout cela, des jeunes gens, les ninjas-nsiloulous, transformés en des maniaques de la gâchette. Pourront-ils définitivement s'extraire de cette macabre addiction ou vivrons-nous encore un jour dans un équilibre précaire, à la merci d'une poussée de fièvre de ces personnages imprévisibles ? Ntoumi qui a plus d'un tour dans son sac ne sortira pas un lapin de son chapeau ?

Bref ne nous hâtons pas de conclure. Dans de telles matières et jusqu'à plus ample informé, la prudence est de mise. Les Anglais ont un principe dont la sagesse n'est plus à démontrer : wait and see !

Aimé Raymond Nzango

Situation du Pool

DES ENVOYÉS DE NTOUMI PRÊCHENT LA PAIX DANS LES VILLAGES DU POOL

C'est un groupe de vingt personnes qui travaillent sous l'autorité de Raoul Nkouka. Dépêchés par Frédéric Bintsamou, alias Ntoumi, ces « messagers de la paix » sillonnent les villages qui ont été touchés par la crise du Pool. Ils accompagnent la commission ad' hoc dans la normalisation de la vie des populations. Sur le terrain, ces disciples du pasteur Ntoumi témoignent de son engagement irréversible en faveur de la paix dans le Pool.

Aussitôt présentés au public, les envoyés du pasteur Ntoumi se sont mis à l'œuvre. Ils sillonnent les villages du Pool ayant subi les affres des vingt mois d'insécurité. Ces messagers de la paix ont pris d'assaut les différents axes pour prêcher la paix et l'unité sur le terrain. L'acte symbolique accompli à la faveur d'une séance de sensibilisation de la commission ad' hoc à Mindouli le 29 mars dernier a été conjointement supervisé par les deux signataires de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités à savoir, Jean Gustave Ntondo, représentant du pasteur Ntoumi et François Ndé, conseiller à la sécurité du ministre de l'intérieur.

La mission de ces messagers de la paix consiste à aller au contact des populations des 9 districts du Pool, pour « *prêcher la paix, sensibiliser sur les axes prioritaires de l'accord de Kinkala et sur les recommandations de la commission ad' hoc* ». Après avoir reçu mandat, Raoul Nkouka a remis à la commission la feuille de route y afférente. On se souvient qu'au lendemain de la remise des conclusions de la première session de la commission ad 'hoc au pasteur Ntoumi dans la forêt de Bandou, Jean Gustave N'Tondo avait fait part de l'impatience de ce dernier à quitter ladite forêt afin de s'impliquer dans le processus de pacification du Pool. « *Le pasteur Ntoumi a pris la résolution de travailler pour accélérer le processus de paix. Il est décidé pour que cette fois-ci, la paix ne comporte pas de ratés comme la première fois. Il a mis en place une équipe qui va travailler avec la commission ad 'hoc mixte paritaire (Camp). Vu l'immensité du département du Pool, il a fallu qu'il y ait un certain nombre de personnes, une vingtaine au total, pour prêcher la bonne nouvelle. Nous avons besoin d'aller auprès des populations pour qu'elles soient au fait de l'actualité et de la paix qui est réelle* », disait Jean Gustave Ntondo.

Notons que depuis le lancement des opérations sur le terrain, la paix et la sécurité ont été rétablies dans le Pool. La libre circulation des personnes et des biens est une réalité sur tous les axes routiers. A ce jour, plus un seul bouchon tenu par des ninjas nsiloulous ou par l'armée n'est visible sur n'importe quelle route. Le poste de sécurité de Mindouli, situé sur la nationale N°1, entre le rond-point et le pont sur la Loukouni est tenu par les services de l'Etat, explique Franck Euloge Mpassi, responsable de la communication de la Camp.

Par ailleurs, les membres de la commission poursuivent leurs actions de terrain avec ferveur et zèle. Le 28 mars par exemple, ils ont échangé avec un groupe de ninjas à Mpiem sur la paix. Ces miliciens du pasteur Ntoumi ont manifesté leur attachement au processus de pacification en cours et fait part de leur impatience quant à la levée du mandat d'arrêt pris contre ce dernier. Selon un membre de la Camp, ce mandat d'arrêt empêche Ntoumi de s'impliquer personnellement dans l'opération de ramassage des armes qui pourrait démarrer dès la première quinzaine du mois d'avril. .

La commission ad'hoc face aux messagers de Ntoumi dans un village du Pool

Ernest Otsouanga

LE GUIDE DU PARFAIT PATRIOTE

HIÉRARCHIE DES NORMES

La hiérarchie c'est en premier lieu l'organisation sociale dans laquelle chacun se trouve dans une série ascendante de pouvoirs ou de situation. C'est aussi un ensemble de personnes qui occupent les échelons supérieurs de la hiérarchie. C'est enfin l'organisation d'un ensemble en une série où chaque terme est supérieur au terme suivant, par un caractère de nature normative.

De son côté, la norme est le type concret ou formulation abstraite de ce qui doit être, en tout ce qui admet un jugement de valeur : «*idéal, règle, bout, modèle suivant le cas*». Cette définition de Lalande n'est pas transposable sans précaution en droit, mais elle exprime cependant une dimension essentielle de la règle de droit : la règle de droit prescrit, et la norme est le contenu de la prescription.

L'expression de « *hiérarchie de normes*», d'utilisation générale chez les juristes, doit donc s'entendre comme désignant une hiérarchie d'actes normatifs. Il s'agit d'une structure du droit selon laquelle, et sous réserve de critères complémentaires, la valeur d'un acte dépend du rang de celui qui le signe dans l'organisation des pouvoirs publics. Cette expression de hiérarchie des normes est très liée au normativisme du juriste autrichien Kelsen pour qui le droit se forme par degrés du haut en bas d'une pyramide hiérarchisée. Elle s'en détache cependant dans la mesure où elle formalise l'exigence d'ordre de tout système juridique.

Aux termes du droit d'origine interne, la Constitution qui est l'œuvre du souverain (le pouvoir constituant) se trouve placée au sommet de la hiérarchie. Ce texte vient dans l'ordre avant les actes à valeur législative : la loi organique d'abord, votée par le parlement selon une procédure légèrement plus solennelle que la procédure législative ordinaire, puis la loi ordinaire. Au bas du tableau se retrouvent les actes administratifs où l'on tient compte de la qualité de l'auteur de l'acte (président de la République et/ ou Premier ministre pour ce qui concerne le décret, Premier ministre, ministres, autorités locales pour les arrêtés).

Il convient de préciser que la catégorie des lois ordinaires se trouve singulièrement relevée par les décisions que le président de la République peut être en situation de prendre dans le domaine de la loi en période d'application de l'article 93 de la constitution qui stipule que « *lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité du territoire national ou l'exécution des engagements internationaux sont menacées de manière grave et imminente et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics est interrompu, le président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation du premier ministre et des présidents des deux chambres du Parlement* ». Les lois ordinaires s'enrichissent aussi à la faveur de l'article 158 qui dispose que « *le Gouvernement peut, pour exécuter son programme, demander au Parlement de voter une loi l'autorisant à prendre, par ordonnances, pendant un délai limité, des mesures qui sont normalement du domaine de la loi*». On dit dans ces conditions que le président de la République légifère par ordonnances.

Le principe de hiérarchie des normes peut également s'exprimer par la définition des principes de constitutionnalité et de légalité, principe qui développe une idée (qui est une composante essentielle de l'Etat de droit) que pour être valide, un acte doit avoir été pris par l'autorité compétente en respectant les règles de forme et de fond posées par les textes hiérarchiquement supérieurs. Encore faut-il qu'il y ait une juridiction qui puisse être saisie, et que cette juridiction se reconnaisse compétente pour faire constater l'inconstitutionnalité ou l'illégalité. Ainsi la loi référendaire est-elle une loi « *hors-hiérarchie* » dans la mesure où son adoption par le peuple souverain la rend insusceptible d'être contrôlée par le juge constitutionnel.

Germain Molingo

Session criminelle de la Cour d'appel de Brazzaville

UNE CONDAMNATION À 15 ANS DE TRAVAUX FORCÉS, DEUX AFFAIRES RENVOYÉES

Maître Maurice Massengo Tiassé et Akourou Okandzé, respectivement vice-président de la Commission nationale des droits de l'homme et ex-directeur de cabinet de l'ancien commandant de la garde républicaine vont répondre des faits qui leur sont reprochés devant la Cour criminelle. Les dossiers de ces accusés figurent parmi les cinq qui ont été nouvellement inscrits à l'ordre du jour de l'audience solennelle dont les travaux ont démarré le 29 mars 2018. Cette audience inaugurale a été marquée par l'affaire de la célèbre commerçante Chantal Loemba qui a été adulée par des grands musiciens tels que Koffi Olomidé. Elle est accusée de faux et usage de faux.

Chantal Loemba

Si au 16 mars 2018, l'ordre du jour de la session criminelle de la cour d'appel de Brazzaville comptait 127 affaires, à l'audience solennelle du 29 mars 2018, ces affaires étaient revues à la hausse. Elles sont passées de 127 à 132 affaires. Parmi les nouveaux dossiers inscrits figurent celui de Maurice Massengo Tiassé, le vice-président de la commission nationale des droits de l'homme parti en exil volontaire en Europe et Akourou Okandzé, ex-directeur de cabinet du général Nianga Mbouala Ngatsé. Les deux sont accusés d'atteinte à la sureté intérieure de l'Etat, de détention illégale d'armes et munitions de guerre, complicité d'assassinat et complicité de destruction de biens mobiliers publics et privés. Christian Oba, premier président de la Cour d'appel de Brazzaville qui dirige ladite session s'est entouré de juges professionnels et jurés. Dans son mot de circonstance, il a précisé que l'ordre du jour de la présente session n'est pas définitif, car « *d'autres affaires y seront inscrites progressivement* ». Parmi les grands dossiers attendus, figurent celui d'Okombi Salissa, Paulin Makaya, Jean Ngouabi, Norbert Dabira ou celui de Jean Marie Michel Mokoko qui s'est d'ailleurs pourvu en cassation. Ces dossiers seront inscrits au fur et à mesure que la Cour examine les préalables soulevés par leur défense respective.

Notons qu'au premier jour, deux affaires ont été renvoyées parmi les trois programmées. Il s'agit de l'affaire Chantal Loemba. Ici, le ministère public et la partie civile représentée par Loembet Ngala Maryse l'accusent de faux et usage de faux. Elle a été renvoyée au 5 avril de l'année en cours à cause de l'absence à Brazzaville de l'autre partie, pour garantir le droit de la défense et le

Omoué Dzila Christian

caractère contradictoire des débats. La seconde affaire qui a été renvoyée, est celle qui oppose Bassinga Patrick à Omoué Dzila Christian qui est accusé de meurtre. Le renvoi de cette affaire procède du fait que les adresses de la partie civile sont inconnues. Sur proposition du procureur général, maître Michel Oniangué, la cour a retenu la date du 16 avril prochain pour examiner cette affaire.

Meurtrier puis assassin présumé

Ulrich Christian Emilion Mayassa, un ex milicien de 37 ans, reconverti dans la réparation des appareils électroniques a vu son crime de meurtre requalifié en assassinat. Il a été accusé au départ de meurtre de sa conjointe Ulrich Koubemba. A la barre, ce jeune célibataire, père de trois enfants issus de ses aventures avec la dame, a répondu à une série de questions préliminaires de la Cour ainsi que celles inhérentes à sa personnalité.

Dans son récit, il indique que les faits remontent au soir du 17 octobre 2015. «*Ce jour- là, ma mère m'avait appelé pour me donner de l'argent. Tôt le matin, je suis parti du studio que je louais et où je vivais avec Ulrich Koubemba, ma concubine. A mon retour à 17 heures, elle déclenche une incompréhension en m'empêchant d'entrer dans la maison. Elle m'enjoint de repartir d'où je revenais tout en m'accusant de trompeur. Pour elle je sortais avec sa sœur ainée. Vers 19 heures, elle s'empare d'un couteau et me blesse au ventre. Mes intestins sont dehors. Je tente malgré tout de la maitriser, pendant qu'elle s'obstinait à vouloir me blesser à nouveau. C'est dans cette confusion qu'elle s'est poignardée avant de s'affaler en dehors de notre maison. Un petit que je ne connais pas nous amène aux urgences de l'hôpital de Makélékélé. Mais elle était morte en route. Moi, j'ai été évacué au CHU où j'ai été soigné, avant de me retrouver à la maison d'arrêt* ».

Ce récit a tenu l'auditoire en haleine. Pour justifier ce qu'il venait de déclarer,

Ulrich Christian Emilion Mayassa

l'accusé s'est débarrassé de sa combinaison de prisonnier pour exhiber les grandes cicatrices en forme de croix au niveau de son nombril. Il avoue les faits, tout en indiquant qu'il n'a pas poignardé sa conjointe. Toutefois les photos prises par les services agrées montrent qu'elle est morte à la suite d'hémorragie après avoir été poignardée à plusieurs endroits vitaux. Des sources proches du dossier affirment que ce récit corrobore l'enquête préliminaire qui avait conclu à un homicide volontaire avec préméditation. Des éléments qui ont conduit à la requalification du meurtre en assassinat. Ulrich Christian Emilion Mayassi a été condamné à 15 ans de travaux forcés. Notons qu'il s'est déclaré avoir souffert de troubles mentaux en 2004 et a été suivi par feu docteur Durant Abel Missontsa.

Ernest Otsouanga

Vendeuse des journaux à la criée

LÉA NZOUMBA MILANDOU, UN EXEMPLE DE VIE À SUIVRE

Tout le monde n'est pas forcément doué à l'école. Mais ce n'est pour autant pas une raison pour que l'espoir de mener une vie aboutie soit anéanti. Il suffit pour cela de tenir compte de son potentiel et d'utiliser son intelligence.

C'est le cas de Léa Nzoumba Milandou, qui a arrêté ses études au niveau secondaire. Un niveau qui lui permet de communiquer en français. C'est cela, sans doute, qui l'a incité à embrasser un métier, qui peut paraître comme une affaire d'homme à savoir, la vente des journaux à la criée. Au lieu de « *commercialiser* » son corps en devenant un objet de plaisir ou attendre un hypothétique mariage, elle s'est lancée dans cette activité, depuis le 18 août 2017.

Sur le terrain, elle est souvent confrontée à la difficulté d'écouler le produit, en raison sans doute de la crise financière. Difficile de s'offrir des abonnés, sans doute du fait aussi que les congolais ne lisent pas beaucoup. «*Apparemment, il y a aussi un problème d'écriture et de choix de sujets par les rédactions car, certaines parutions sont vraiment recherchées*», affirme-t-elle. L'autre difficulté évoquée par la vendeuse ambulante, est celle liée au fait de travailler sous le soleil, souvent sous la pluie. Malgré les conditions très pénibles de travail, Léa avoue que cette activité lui permet de tisser une large toile relationnelle et de gagner sa vie.

Ce qui évidemment permet cette dernière, de garder une certaine indépendance, une certaine liberté. Néanmoins, dans son cas, elle doit durant les jours ouvrables, partir du Centre sportif de Makélékélé jusqu'à Matour et revenir. C'est le prix à payer car Dieu n'a-t-il pas dit : « *Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ?* ». Léa Nzoumba Milandou avoue faire son métier avec joie et plaisir.

G.E.

LE CONGO HISSE SON ÉTENDARD EN BELGIQUE

La 5ème édition du Belgium-Africa Business week (Abbw) s'est tenue du 27 au 29 mars dernier à Genval en Belgique. A ce rendez-vous qui se veut révélateur des opportunités concrètes d'affaires entre l'Europe et l'Afrique, le Congo, « *pays d'honneur de l'édition* », a séduit les 500 participants venus d'une trentaine de pays. La fluidité de la législation fiscale et les facilités découlant de l'amélioration de son climat d'affaires ont renforcé l'attractivité de la destination Congo.

Photo de famille de la 5ème édition du Belgium-Africa Business

A ce forum économique réunissant des chefs d'entreprises, des décideurs politiques, des chefs de gouvernement venant d'Europe, d'Afrique et du reste du monde, le Congo a été représenté par une forte délégation, conduite par le ministre des postes, télécommunications et de l'économie numérique Léon Juste Ibombo. A travers des séances B to B, les participants ont présenté les atouts naturels, économiques, sociaux, culturels et politiques de leur pays respectif aux investisseurs.

Une terre d'opportunités

Le Congo s'est démarqué comme l'une des destinations les plus attractives. Le gouvernement a axé le développement de son pays sur l'ouverture des capitaux, à travers des reformes structurelles orientées vers le partenariat public-privé. « *C'est un pays apaisé et organisé, avec des institutions stables et un leadership affirmé et reconnu, un environnement sécuritaire rassurant, un environnement des affaires sécurisé, un code des Investissements des plus attractifs, une fiscalité adaptée et compétitive, des ressources naturelles disponibles, abondantes et de qualité, des infrastructures de communication et un réseau routier important et en constant développement*», a rappelé Léon Juste Ibombo à la tribune.
Dans ses rencontres informelles ou officielles et sur la tribune, le ministre Ibombo a présenté le Congo, comme une volonté politique affirmée, de renforcer la transformation industrielle des produits agricoles. Cette volonté se traduit également par l'investissement dans les secteurs tels: infrastructures économiques essentielles, la construction de logements sociaux, d'infrastructures hôtelières de luxe, de centres de conférence modernes, de parcs d'exposition commerciale, de centres artisanaux, l'aménagement urbain, le développement des infrastructures sociales.
Le Congo, leur a-t-il dit, c'est aussi des ressources humaines jeunes, bien formées et ouvertes aux nouvelles technologies de gestion.

Une porte d'entrée dans le marché africain

Les conférenciers ont retenu que la détermination des autorités congolaises est totale dans la marche vers son émergence et celle du continent africain. Dans le domaine des postes, des télécommunications et de l'économie numérique, une stratégie de développement assortie d'un plan d'actions, pour faire du numérique un levier majeur pour la compétitivité des entreprises, l'attractivité du pays en investissements directs, et la diversification de l'économie existe.
A cet effet, le Congo attend l'accompagnement des investisseurs dans l'alphabétisation numérique, la caravane numérique, l'acquisition des équipements et terminaux, l'implantation des centres communautaires numériques, la formation et l'acquisition d'équipements numériques pour des personnes vulnérables, le développement et la dynamisation du point d'échange internet, la construction de Datacenter national, l'interopérabilité entre les plateformes de gestion de monnaie électronique, la généralisation de l'utilisation de la monnaie électronique et paiement en ligne, la mise en place des services financiers mobiles, la création de filières de formation dans les secteurs porteurs… L'ouverture du capital de Congo télécom fait partie des opportunités d'affaires.
Pour l'essentiel, Léon juste Ibombo invite tous les participants, à découvrir et à explorer les opportunités d'investissement, ainsi que les mesures incitatives offertes par le gouvernement dans le département dont il a la charge. Dans sa conclusion, il dit: « *mon plaidoyer ne vise pas seulement à vous convaincre de choisir le Congo pour y investir, mais aussi à l'utiliser comme plateforme de rebondissement et porte d'entrée au marché africain* ».

Henriet Mouandinga

PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES

◆Le Parking de Maya-Maya n'apporte rien à l'Etat

Si les stations de péage construites sur la route lourde et la nationale n° I sont encore inopérantes faute d'électricité, le Congolais lambda ne comprend pas pourquoi le parking de Maya-Maya est ouvert gracieusement aux automobilistes. A vue d'œil, ce parking offre déjà toutes les commodités requises. Pourtant, il constitue une véritable niche fiscale pouvant renflouer les caisses de l'Etat et de l'aéroport. En ces temps des vaches maigres, toutes les opportunités devraient être exploitées à bon escient. Car un parking payant est une pompe à fric comme cela se fait dans d'autres pays de l'Afrique Centrale comme le Cameroun. Les parkings plein air de l'aéroport de Maya-Maya qui compte plus de 500 places et celui réservé aux illustres personnalités qui compte plus de 300 places n'ont pas été construits pour rien. L'Etat qui y a investi des milliards devrait récupérer à travers les différents services qu'offre cette structure. Au nombre de ces services figure le parking. En effet, l'aéroport international de Maya-Maya a mis à la disposition des voyageurs des terrains nus aménagés à l'intérieur du domaine aéroportuaire. Ces espaces sont naturellement taxés. Imaginez le nombre de véhicules qui rentrent et ressortent des installations aéroportuaires. La situation actuelle n'est ni plus ni moins que du gâchis.

◆Confessions d'un ninja nsiloulou

Lors d'une des descentes de la commission ad' hoc dans le Pool, un membre de la délégation reconnait son ancien collègue étudiant à l'université Marien Ngouabi devenu Ninja. Très affecté par le choix hasardeux de son frère, il lui pose la question suivante: Qu'as-tu fait pour devenir ninja ? Il lui répond sans la moindre hésitation : « *je n'avais pas de choix. Si je restais au village et que l'armée me voyait, je serais considéré comme un sonneur d'alarme au service des ninjas. Si de leur côté, un ninja revenait au village et me trouvait sur place, je serais qualifié de pisteur au service de l'armée. Dans les deux cas, je serais un homme foutu. Donc dans cette situation délicate, j'ai suivi les premiers ninjas qui sont arrivés au village. Quand la pagaille éclate, pour me sauver et me mettre en confiance, je suis parti avec les ninjas en forêt et je suis devenu ninja. Car les ninjas étaient les premiers à avoir un contact avec moi et je n'avais pas de choix. Devenir ninja était pour moi une contrainte. Mais je vais refaire ma vie* ».

◆A la maison d'arrêt pour un anti complexe

Un jeune garçon de 25 ans vient de totaliser 5 mois de détention à la maison d'arrêt de Brazzaville et attend d'être jugé. Il est accusé de recel de biens et de complicité de vol avec effraction et destruction des biens. En fait, son crime est qu'il avait acheté, dans la rue, un téléphone de marque Samsung communément appelé anti-complexe, pour la modique somme de 2 000 francs, entre les mains d'un autre jeune. Un mois après, l'acheteur reçoit un coup de fil d'une dame qui lui dit : « *j'ai envie de toi et je t'attends au resto* ». Consomme j'arrive, lui-dit-il. Sur place, le jeune homme remarque qu'il n'y aucun restaurant à l'endroit. Il rappelle la dame pour le lui notifier. Soudainement des agents de l'ordre apparaissent, accompagnés d'un garçon menotté. Le jeune reconnait celui qui lui avait vendu l'anti-complexe et dit aux policiers voilà, c'est le téléphone là. Les deux sont conduits dans un commissariat de police où le jeune homme apprend qu'il est en garde-à-vue parce qu'il avait acheté un téléphone volé. Plus grave, il est complice présumé d'un vol avec effraction car le vendeur du téléphone l'avait subtilisé d'un entrepôt qu'il a cassé et emporté une somme de 8 millions de francs Cfa. Aujourd'hui, il est en prison et attend son procès.

◆Cri de cœurs des habitants du quartier Wayako à Mayanga

Depuis le départ de l'ancien maire de l'arrondissement 8 Madibou, Malonga, qui essayait de désenclaver à son époque la route reliant Madibou - Mayanga via Wayako, les populations habitant sur cet axe sont confrontées aux énormes difficultés de transport. Ce tronçon devenu un bourbier à certains endroits comme Wayako. Il faut pour ces transporteurs passer par un petit sentier abrupt. Si vous n'avez pas de bons freins votre véhicule peut aller se retrouver dans un ravin. Où sont passés donc les véhicules affectés dans chaque arrondissement pour désenclaver leur circonscription. Alors, les populations de cet arrondissement n'attendent que des âmes bien généreuses viennent à leur secours.❐

A l'occasion de 106ème anniversaire de la naissance du Grand Leader KIM IL SUNG

UNE MODESTIE SANS BORNES

Le Président Kim Il Sung (1912-1994) a donné sans ménager la mesure de son génie inné de grand homme, de ses capacités inépuisables et de son précieux temps à la cause sacrée pour la liberté et le bonheur du peuple, mais, toute sa vie, il ne s'est jamais permis la moindre faveur spéciale ou privilège.

L'Exposition de l'amitié internationale

Cela s'est passé lorsque le Président **Kim Il Sung** visitait, en compagnie de Didier Ratsiraka, Président malgache, l'Exposition de l'amitié internationale située aux Myohyang, monts célèbres de la Corée.

S'y trouvent exposés les cadeaux que les chefs d'Etat, leaders de partis, personnalités, organisations et organismes de divers pays du monde ont faits au Président **Kim Il Sung**. C'était le témoignage de la reconnaissance et de l'admiration mondiale de sa pensée, de sa direction et de ses hauts faits ; c'était aussi la manifestation évidente de la confiance et du charme de peuples du monde envers sa grandeur sublime.

Cependant, il n'a jamais considéré comme pour lui seul les présents qu'il avait reçus. « *Les cadeaux que nous avons reçus relèvent des biens du pays, et non d'un individu. Aussi faut-il les conserver à l'exposition des présents* », dit-il, insistant sur la nécessité de mieux les conserver reçus d'autres pays, car ils sont des trésors nationaux d'une portée historique. Ces propos suscitent aujourd'hui encore une grande émotion aux visiteurs.

Le Président malgache, passionné par l'explication de la guide sur les cadeaux faits en toute sincérité et empreints du respect et de l'éloge exprimés par les peuples du monde, regardait des présents envoyés par les personnalités et délégations de différents pays.

Pourtant, en ce moment, le Président **Kim Il Sung** se trouvait ailleurs, au loin, sans écouter la guide ensemble avec son homologue malgache. Il observait les cadeaux exposés de l'autre côté, et non ceux que le Président malgache et sa suite s'appliquaient à regarder en écoutant l'explication.

Certains membres de cette suite pensaient trop simplement et d'une façon peu réfléchie qu'il le faisait parce qu'il les avait déjà passés en revue.

En effet, c'est parce qu'il se sentait gêné d'écouter la guide expliquer que c'était un cadeau que lui avait fait quelqu'un de certain pays pour lui exprimer son adoration envers lui.
Comme il s'était abaissé infiniment toute sa vie, il n'a point mentionné ses exploits dans ses mémoires consacrés à dresser le bilan de sa vie.

Le kimilsunia

En avril 1965, le Président **Kim Il Sung** effectuait une visite en Indonésie à l'occasion de la 10ème célébration de la 1ère conférence d'Asie et d'Afrique, quand, suivant le programme de sa visite, il s'est rendu au jardin botanique de Bogor en compagnie de Sukarno, Président de ce pays. Ce jardin ancien et de réputation mondiale était digne d'admiration. On y voyait de nombreuses fleurs rares comme dans une exposition florale mondiale.

Le Président **Kim Il Sung** y a vu une fleur particulièrement belle de la famille des orchidacées. Il en a longuement observé les pétales et en a senti le parfum, remerciant Sukarno de lui avoir permis d'admirer des fleurs belles et singulières. Aux dires du directeur du jardin botanique, cette plante avait été créée par un botaniste en service au jardin, et l'on avait fait fleurir sa première fleur sur la directive de son Président.

A l'instant, Sukarno, comme s'il avait tout prévu, a dit qu'il souhaitait voir cette fleur baptisée de l'auguste nom du Président **Kim Il Sung**.

Le Président **Kim Il Sung** a répondu par modestie qu'il n'avait pas fait grand-chose pour mériter qu'on baptise une fleur de son nom, et que ce n'était pas la peine. Alors, Sukarno, loin de céder, est revenu à la charge, en disant que le Président **Kim Il Sung** avait fait tant de choses pour l'humanité qu'il méritait de grands honneurs. De retour dans la capitale, il a persévéré.

A la nouvelle, le Président a dit que, si Sukarno et le peuple d'Indonésie y tenaient tant, il accepterait en y voyant un éloge du peuple coréen.

Ainsi, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une plante en est venue à porter le nom d'un aussi grand homme.

On y ajoute un mot : en avril 1994, le Président **Kim Il Sung** a reçu en audience un groupe de journalistes de la CNN des Etats-Unis venu en visite en RPDC.

Alors, les membres du groupe ont dit : « *Vous, Président **Kim Il Sung**, incarnez la nation et le peuple coréens, mais beaucoup de gens de par le monde désirent vivement mieux vous connaître davantage en tant qu'être humain* », avant de lui poser diverses questions.
Il leur a répondu par modestie : « *Beaucoup de gens de par le monde, ce me semble, s'intéressent vivement à moi parce que je suis un homme politique de longue carrière. Mais je suis un homme ordinaire qui n'a rien de particulier.*»

L'image affectueuse du Président **Kim Il Sung** sera gardée à jamais, très précieusement dans le cœur de nombreux peuples.

Rappelons que le 15 avril est le jour de la naissance du Grand Leader **Kim Il Sung**, *la Fête du Soleil du peuple* coréen et de l'humanité progressiste. ❐

LE FONDS DE SOUTIEN À L'AGRICULTURE SOUS PERFUSION

Créé par la loi n°22-2005 du 28 décembre 2005, le Fonds de soutien à l'agriculture (FSA) dont l'objectif assigné par l'Etat est d'assurer le financement des activités de production agricole, pastorale, halieutique, de commercialisation, de conservation et de transformation, traverse actuellement une très mauvaise passe. Autant dire que les nobles objectifs poursuivis par cette structure, sont foncièrement compromis faute de liquidités disponibles. Et pour cause, la majorité de ses créanciers n'honorent pas leur contrat, alors que depuis près de quatre ans, les subventions de l'Etat sont vainement attendues par cet établissement public administratif. Un communiqué mettant en demeure ces créanciers indélicats de procéder au remboursement au plus tard le 30 avril 2018, est publié par le directeur de la surveillance du territoire (DST), Philippe Obara, le fin limier des renseignements au Congo.

Ces agriculteurs ont besoin d'un financement

Ce communiqué qui a valeur d'ultimatum précise par ailleurs que passé ce délai, il sera procédé, malheureusement, à leur interpellation et présentation au parquet. Comme quoi, il a fallu cette crise économique et financière qui a fortement réduit la capacité d'intervention du gouvernement, pour qu'il y ait ce grand déballage. Mais surtout ce rappel à l'ordre. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la maxime selon laquelle : « *à quelque chose malheur est bon* ». Car si par bonheur, le Congo continuait à bénéficier de la générosité des cours du pétrole sur le marché international, ces créanciers véreux se seraient volatilisés dans la nature avec l'argent qu'ils ont emprunté au FSA. Aujourd'hui, la crise aidant, l'Etat s'est remis de sa longue hibernation et va en guerre contre les comportements déviants ayant pris solidement corps dans les administrations publiques congolaises. C'est pourquoi, tous ceux qui avaient emprunté l'argent au Fonds de soutien à l'agriculture et qui ne veulent plus rembourser pour diverses raisons sont traqués. Ils devront rendre compte à la justice ou au mieux des cas rembourser pour se mettre en règle vis-à-vis du Fonds de soutien à l'agriculture. Pour mémoire, en 2009, le gouvernement avait subventionné le Fonds de soutien à l'agriculture pour un montant de 1.537 milliards de FCFA. Ces fonds avaient permis de financer huit cent (800) projets sur les cent quarante (140) qui avaient rempli les critères édictés par le FSA. Ce qui conforte certains Congolais dans leurs certitudes que si ces fonds alloués étaient gérés selon les règles de l'art, le FSA ne serait pas dans la situation qu'on déplore actuellement.

Il est de notoriété publique que des mesures de précaution étaient prises en amont comme en aval pour éviter d'accorder des crédits à des personnes inattendues. C'est ainsi qu'une procédure avait été prescrite pour obtenir soit un crédit à court terme, soit un crédit à moyen et soit un crédit à long terme. Il fallait donc procéder à l'identification des soumissionnaires et à l'examen de faisabilité des projets. Après ce travail préliminaire, les décideurs devaient passer aux choses sérieuses qui consistaient en la signature de la convention de financement. Cette première phase était chapeautée par une autre aussi importante que la précédente. Il s'agit de celle relative au suivi-contrôle et à l'évaluation des projets pour permettre au Fonds de soutien à l'agriculture de se rendre compte de l'effectivité de ses opérations sur le terrain et de procéder à d'éventuels ajustements. Pourtant tout était fait pour que les Fonds engagés ne tombent entre les mains des escrocs. Malgré ces mesures de prudence, force est de constater que le Fonds de soutien à l'agriculture est en proie à d'énormes difficultés de trésorerie.

Ce qui donne à penser que les mesures de protection envisagées n'ont pas été respectées à la lettre comme l'exigent les textes fondamentaux qui régissent le Fonds de soutien à l'agriculture. Ces dérapages justifient sa tension de trésorerie actuelle. Le FSA ne parvient plus à recouvrer l'argent qu'il a prêté à sa clientèle. Ce qui prouve que des crédits ont été alloués à des personnes de moralité douteuse sur des bases souvent fantaisistes. Des sources proches du dossier affirment d'ailleurs qu'il y a plus de cas d'incivisme que des gens réellement en difficulté ou en situation d'insolvabilité. Les difficultés de recouvrement des créances empiètent sur la bonne marche de l'institution. Eu égard à toutes ces déconvenues, on est en droit d'affirmer que le directeur général actuel, Apollinaire Itoua semble avoir hérité d'une entreprise malade, car sa bonne volonté et sa technicité avérées n'ont pas suffi pour rentabiliser le Fonds de soutien à l'agriculture. Les causes sont à la fois exogènes et endogènes. Un audit pourrait en déterminer la nature.

Au regard de tout ce qui précède, il n'y a pas de doute que les premiers locataires du FSA l'ont géré comme une épicerie familiale, c'est-à-dire en dehors des normes établies. Les difficultés de recouvrement des créances sont symptomatiques de cette mégestion. Pour parler vrai, le Fonds de soutien à l'agriculture ne disposait pas en réalité d'un cadre juridique efficace et contraignant à l'égard de ses débiteurs. Cette situation révèle également au grand jour l'inefficacité des procédures de prévention et de traitement de l'insolvabilité des pétendants à ses services. A ces deux principaux maux, se greffent les obstacles d'ordre juridique et judiciaire au recouvrement des créances sur les personnes publiques du fait de l'immunité qui les protège. Qu'à cela ne tienne, la DST s'est saisi de la situation. On ose croire qu'aucune personne ne sera épargnée, malgré les fonctions publiques qu'elle occupe, car le Congolais d'une manière générale s'est toujours servi des privilèges que lui confère son statut pour se comporter comme le premier voyou venu.

Alexandre Mouandza

LE CONGO À L'ÉCOLE DU MODÈLE SAOUDIEN

Vieilles à peine de vingt ans, les relations entre l'Arabie Saoudite et le Congo se renforcent et se diversifient sans cesse. Le récent séjour de travail du président Denis Sassou N'Guesso à Ryad confirme cette tendance au regard des accords qui ont été signés à cette occasion.

Poignée de mains entre le Congolais Denis Sassou N'Guesso et le Saoudien Salman Bin Abdelaziz Al Saoud

La visite de travail de Denis Sassou-N'Guesso à Ryad revêt un intérêt particulier pour le Congo. Les décideurs congolais se sont s'imprégnés de l'expérience saoudienne dans les technologies, les transports, l'industrie et l'immobilier, maillons essentiels de la diversification de l'économie pour mieux vivre la chute des cours du pétrole et mieux préparer l'après pétrole.

A titre d'illustration, l'Arabie Saoudite entend produire 10% de son électricité à partir des sources d'énergies renouvelables en 2023 et d'en exporter les technologies. Ce pays qui diversifie son secteur énergétique est relié au triangle du pétrole et à l'exploitation des régions pétrolifères au moyen Orient. En 2012, l'ensemble des produits minéraux du pays représentait 86,9% des exportations, des produits pétrochimiques et plastiques 8,5%, les produits alimentaires, les autres produits manufacturés et les produits divers 2,6%, les produits réexportés 1,19%.

Ces atouts économiques émerveillent le Congo qui rêve de son émergence à l'horizon 2025. Surtout qu'il s'est lancé dans la voie de la diversification de son économie. Il voudrait bien importer ce modèle pour stabiliser davantage son économie et asseoir les bases de son développement.

Ainsi, le président Denis Sassou N'Guesso et le roi Salman Bin Abdelaziz Al Saoud ont échangé sur le renforcement de la coopération entre l'Arabie saoudite et le Congo. Ils ont passé en revue l'actualité politique internationale, la situation en Libye et la lutte contre le terrorisme en particulier.

Par ailleurs, les deux pays vont œuvrer à la consolidation de la coopération bilatérale dans le commerce, le pétrole et l'agriculture. L'aide que l'Arabie saoudite pourrait apporter au Congo, à travers le fonds saoudien de développement, grâce auquel Ryad aide les pays en développement à moderniser leur économie, en leur offrant des fonds nécessaires pour l'exécution de leurs programmes et projets de développement, a été aussi au menu des échanges.

En outre, le président de la République a échangé avec Amin Nasser Ben Hamad Al-Nasser, président directeur général de la société Aramco, spécialisée dans l'exploitation du pétrole et du gaz. Avec un chiffre d'affaires de 318 milliards de dollars en 2015, la société Aramco est la première compagnie pétrolière mondiale avec une production de 10,5 millions de barils par jour.

E.O.

LA GENÈSE DU MICROCRÉDIT

Dans sa conception la plus répandue, le microcrédit est un prêt de faible montant accordé à des personnes démunies pour financer un projet générateur de revenus. Ce terme n'existait pas il y a 33 ans. Au vu de certaines expériences comme celles des coopératives d'épargne et de crédit parus au Ghana ou de la caution solidaire d'un groupe d'emprunteurs qui remonte à l'année 1956 au Cameroun, dans cette même période, la parenté de ce concept est attribuée à Muhammad Yunus et sa banque Grammen Bank au Bangladesh.

Depuis cette période, le concept de « Microcrédit » a gagné du terrain dans la reconnaissance en s'imposant dans les discours politiques, les débats intellectuels puisqu'il est devenu un des leviers essentiels des politiques économiques du moment. Bien que l'idée du microcrédit dans notre pays peine à se frayer un chemin grandiose, ce concept reste soutenu par la Mucodec qui a élargi sa gamme de produits dans l'ensemble du territoire national. Seul établissement du genre à remplir la mission de financement des petits projets, la Mucodec satisfait plus d'un congolais qui rejette l'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du crédit formel.

En effet, les banques qui sont en quête de rentabilité, maintiennent à l'écart de leur champ d'action, les personnes démunies jugées fragiles et qui ne répondent pas à leurs critères de sélection pour l'octroi des financements. Même s'ils sont porteurs d'aptitude et de volonté pour créer leurs activités indépendantes, les pauvres ne peuvent pas recourir au marché formel du crédit faute des moyens et des garanties à offrir aux banques. Face à l'exclusion bancaire qui constitue une entrave et un obstacle devant la pleine jouissance de leur citoyenneté économique, les pauvres ne peuvent bénéficier des possibilités pour financer leurs activités génératrices de revenus. Il convient de noter que les expériences et les initiatives intervenues dans différentes régions de la planète pour surmonter ces obstacles ont fini par faire émerger ce nouvel outil qui s'est avéré un véritable instrument de lutte contre la pauvreté.

Prenant la forme du crédit, « *l'activité de microcrédit consiste généralement en l'attribution de prêts de faible montant à des entrepreneurs ou des artisans qui ne peuvent accéder aux prêts bancaires classiques* ».

En d'autres termes, « *Microcrédit* », c'est un prêt d'un faible montant, à taux d'intérêt bas, voire nul consenti par des ONG et des banques partenaires à des personnes considérées comme insolvables pour leur permettre de financer une activité génératrice de revenus. En fait, le microcrédit est un prêt à la création ou au développement de très petites entreprises, pour des publics non éligibles au système bancaire, faute de garanties réelles ou d'apport personnel suffisant selon l'Agence de développement Social. Comme on le voit, malgré l'absence de définition exacte consensuellement adoptée, les différentes définitions proposées renvoient toutes aux mêmes caractéristiques quant au faible montant, à la pauvreté des bénéficiaires et à la destination économique d'utilisation des prêts. Pour la compréhension de ce concept, il est recommandé **d'évoquer son histoire et sa genèse.**

Après avoir étudié et enseigné l'économie au Bangladesh, Muhammad Yunus a séjourné aux Etats-Unis où il a obtenu son doctorat. De retour dans son pays, il a dirigé le Département d'Economie de l'Université de Chittagong, dans une zone rurale du Sud-Est. La redoutable famine qu'a vécue son pays en 1974, lui a fait prendre conscience de l'écart qui existe entre le monde abstrait des théories économiques qu'il enseignait et le monde des pauvres qui meurt de faim.

Surnommé « le banquier des pauvres », Muhammad Yunus, le père du microcrédit et le fondateur de la Grammen Bank qui lui valut le prix Nobel de la paix, a déclaré qu'il n'avait préparé l'installation du système du microcrédit et qu'il n'était pas doté de connaissances bancaires. « *Lorsque je me suis lancé dans cette aventure, je n'avais aucune idée de ce dans quoi je m'engageais… je n'avais par ailleurs, aucune formation bancaire*», a-t-il poursuivi. C'était alors en 1976, lors d'une séance de recherche avec ses étudiants du cours d'investissement à l'université de Chittagong, qu'il a appris que les 42 femmes artisanes du bambou interrogées dans le village Jobra par ses étudiants, avaient besoin de 27 dollars pour elles toutes afin de développer leurs activités. La modicité du montant empêchant l'activité de ces femmes de prospérer a choqué Yunus. « *Ce fut le choc de ma vie* ». C'est ce qui l'a poussé à leur prêter l'argent qui leur faisait défaut de sa propre poche tout en leur demandant de le rembourser sans intérêts quand elles pourront. C'est au

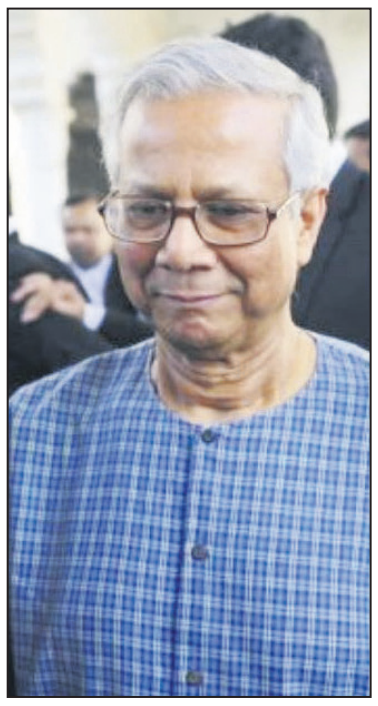

Muhammad Yunus

moment où il a constaté la joie et l'allégresse que son prêt a occasionné chez les pauvres femmes, qu'il a décidé d'aller plus loin. Ses démarches auprès d'une banque pour ces pauvres gens, infructueuses ont abouti à l'obtention d'un prêt en son propre nom, destiné à ces femmes qui en avaient grand besoin. Ce qui fut fait.

D'où le lancement de son projet Grammen Bank fondé en 1976 et reconnu en 1983 comme une banque internationale. La banque a un grand succès dans les villages avoisinant l'Université de Chittagong.

Martial Olami

Cybercriminalité

LE CONGO JAUGE L'AMPLEUR DE LA MENACE ET ÉTOFFE SA RIPOSTE

Chaque année, la cybercriminalité coûte 608 milliards de dollars à l'humanité. Sa menace n'épargne nullement le Congo. C'est pourquoi, il prépare les moyens conséquents pour une éventuelle riposte.

Le Congo n'est certes pas encore victime d'une cyber-attaque, mais il n'en est pas à l'abri. Face à une menace permanente et sous des formes insoupçonnées, le gouvernement et ses partenaires peaufinent les stratégies de lutte qui ont démarré à travers une sensibilisation au profit des responsables des structures exposées. La première session axée sur la menace, les risques et les solutions de cyber-sécurité a eu lieu le 27 mars 2018 à Brazzaville. Un échange entre les experts sélectionnés par le cabinet Ernst et Young et les décideurs politiques, les dirigeants d'entreprises, les responsables en informatique et les fournisseurs de services internet. Sous l'autorité du ministère des postes, télécommunications et de l'économie numérique, les acteurs des technologies de l'information et de la communication ont tenu à s'assurer que le Congo dispose d'une législation appropriée face à la menace. Ils ont inventorié le parc technique et matériel de riposte et la vitesse de réaction. Ils ont relevé que les cyber-attaques deviennent un business florissant. Cette industrie criminelle aux conséquences désastreuses se développe au pas des évolutions numériques. Tous les Etats, les entreprises et autres particuliers sont exposés.

Le Congo prépare sa riposte

Troisième préoccupation économique du dernier sommet de Davos, la cyber-sécurité devient un fléau qui exige des réflexions et des réponses à la hauteur de sa menace. C'est une industrie bien organisée et un business qui ne dit pas son nom, relève Ludovic Ngatsé, administrateur général d'Ernst et Young. « Les données confidentielles des individus et des Etats sont volées, les systèmes informatiques sont piratés, les réseaux d'information sont attaqués, les chaines de production arrêtées à cause de la perte des données. Chaque année, les cyber-attaques coûtent 608 milliards de dollars au monde. Le phénomène n'épargne pas l'Afrique ». L'orateur se demande si le Congo dispose de tous les moyens nécessaires et efficaces pour contrer une cyber-attaque complexe.

Au plan juridique, il a été établi qu'au-delà des bases légales, la sensibilisation sur la cyber-menace, ses risques, ses impacts et les bonnes pratiques contre une telle éventualité valent leur pesant d'or. Les participants ont scruté toutes les opportunités avec l'appui des bailleurs de fonds et le mode opératoire des hackers ainsi que le cadre normatif et technique. Des cas pratiques en ateliers ont fait état de la détection et de la protection des fuites d'informations pour les entreprises sensibles, la prévention contre la fuite des données, la gestion des identités et des accès, les menaces internes et externes, les mesures d'atténuation des menaces, l'analyse et la gestion des risques.

Maillon essentiel du développement, le numérique bouleverse les rapports de production et s'accompagne en même temps de nouveaux dangers et facteurs de déséquilibres. Il s'agit pour le Congo de protéger son cyber espace, pour garantir la vie privée et la liberté.

Ernest Otsouanga

LA DÉGRADATION PRÉCOCE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL RELANCE LE DÉBAT SUR LES STATIONS DE PESAGE

Le réseau routier national sera bientôt doté de pèse-essieu mobiles pour faciliter les contrôles inopinés, afin de protéger les chaussées aujourd'hui, en pleine dégradation. La Société Afric Pesage en contrat avec le gouvernement, travaille à cela, avant l'installation des stations de pesage sur l'ensemble du réseau routier national. En attendant que bon ordre soit mis dans ce secteur-clé, nos routes sont livrées aux transporteurs inciviques qui, profitant du manque de stations de pesage, chargent leurs véhicules à l'excès, dégradent allègrement les chaussées récemment construites et réduisent leur durée de vie.

Pésage d'un véhicule citerne à Ketta (Ouesso), seule station de pésage actuellement fonctionnelle

Partout, le constat est le même, les interrogations et les lamentations aussi. Faut-il encore croire aux estimations des experts qui fixent la durée minimale d'une route bitumée à 30 ans au moins ? De Pointe-Noire à Ouesso, en passant par Dolisie, Brazzaville et toutes les contrées reliées au réseau national, les voies récemment bitumées se sont vite détériorées. Si certains tronçons résistent à l'épreuve du temps, à l'instar des routes construites pendant le premier plan quinquennal, d'autres suscitent des doutes quant à leur consistance. Ce qui de fait, soulève de nombreuses interrogations sur toute la chaîne: des entreprises bénéficiaires des marchés aux contrôleurs de la qualité des travaux, en passant par le gouvernement représenté par le ministère en charge des Grands Travaux et le Bureau d'Etudes du Bâtiment et des Travaux publics (BEBATP). Chaque segment a-t-il vraiment pris ses responsabilités et joué son rôle en âme et conscience ? Les normes ont-elles été réellement respectées ? Autant de questions sans réponses qui justifient la colère des usagers aujourd'hui soumis à des tracasseries que d'aucuns croyaient à jamais révolues. De plus en plus, le regard est tourné vers le gouvernement, en raison de l'absence des stations de pesage et de tout contrôle sur les routes.

En attendant la mise en service des dispositifs pour le contrôle de la charge à l'essieu, du poids total du véhicule et de mesure du gabarit, notre réseau routier poursuit sa descente en enfer. Partout, les cratères ont succédé aux nids de poules d'hier. Ce qui, de toute évidence rend de plus éprouvante la circulation sur ces routes. Les usagers de la Route Nationale I, entre Dolisie et Pointe-Noire vivent dans leur chair la dégradation de ce tronçon ouvert à la circulation, il y a moins de dix ans. Ceux de la Nationale II endurent d'énormes peines entre Brazzaville et la Léfini, ainsi que dans les environs de Ngo où la chaussée, à plusieurs endroits, ressemble à une piste d'éléphants.

Les stations de pesage, gages de conformité des véhicules et de longévité des routes

Le 5 septembre 2017, le gouvernement et la Société Afric Pesage ont signé un contrat de mise en concession portant notamment sur l'installation du système de pesage sur le réseau routier national. En attendant l'exécution effective dudit contrat, la Société Afric Pesage va fournir sous peu, des pèse-essieu mobiles. Ce dispositif inconnu des Congolais impose une culture nouvelle et de nouveaux automatismes aux usagers habitués à charger leurs véhicules à l'infini. En effet, ces stations de pesage seront dotées de systèmes permettant d'évaluer les charges de toute automobile circulant sur nos routes, afin de contrôler la conformité des normes relatives au poids total autorisé.

Les stations de pesage, ces notions innovantes qui exigent une grande pédagogie à l'endroit des transporteurs routiers, pour qu'ils cessent d'être des destructeurs du patrimoine routier national, ainsi que le dispose la loi 7-2004 du 13 février 2004.

Après études et acquisition des données, sur plus de 3 000 kilomètres de routes bitumées et carrossables aménagées, il est prévu 13 sites de pesage sur les différentes routes, en plus des pèse-essieu mobiles. Là où ces stations de pesage sont fonctionnelles, elles ne le sont que timidement. Par exemple à Moukondo (Dolisie) et à Mengo (Pointe-Noire), elles sont ouvertes, mais ne jouent pas pleinement leur rôle. Ici, les agents chargés de veiller au pesage des véhicules ont du mal à faire appliquer la loi et les textes complémentaires, en raison de la résistance des automobilistes qui ne pensent qu'à la rentabilité et non à la durée de vie des chaussées. Leur seul souci se limitant simplement à payer des amendes et non à se conformer aux normes prescrites. D'où le coup de gueule du Premier ministre, chef du gouvernement qui, outré par les usagers inciviques a résolu d'instruire les ministres concernés par la question au travers de la circulaire n°00410/PM-CAB, du 17 novembre 2017. Clément Mouamba appelle chacun en ce qui le concerne, à faire respecter les limites des charges autorisées. Aux trousses des transporteurs véreux, les ministres en charge de l'intérieur et de la décentralisation, de l'équipement et de l'entretien routier, de l'économie forestière, ainsi que le ministre en charge des transports, pour que bon ordre soit remis dans ce secteur. Parmi les mesures envisagées, il y a l'installation des stations de pesage qui constituent aussi une solution économique pour le pays, en ce qu'elles contribuent à limiter les frais de construction et de réhabilitation d'infrastructures routières.

En initiant des projets de loi et autres textes encadrant la circulation des véhicules lourds de transport de marchandises sur nos routes, le gouvernement tient à protéger ce patrimoine national contre toute violation des normes de limitation de gabarit, de poids et de charge à l'essieu.

Dans le collimateur du ministère en charge de l'équipement et de l'entretien routier, les véhicules des exploitants forestiers, notamment les grumiers, mais aussi les camions-citernes et les véhicules lourds transportant les marchandises dont les tonnages échappent à tout contrôle.

Jules Débel.

Prophète Arsène William Yaucat Guendi

« LE FUTUR DU CONGO N'EST PAS CATASTROPHIQUE »

En quarante ans d'existence, la Mission du cèdre ne cesse de se propager à travers le monde. Sous la révélation du Tout puissant, son fondateur, le prophète Arsène William Yaucat Guendi appelle au retour à l'église primitive, pour juguler les grands problèmes contemporains. Le « prophète des nations » l'a dit le 31 mars 2018, à la faveur de la conférence de presse qu'il a animée dans son sanctuaire communautaire de Bilolo, situé au bord de la rivière Djiri. Le serviteur de Dieu a égrainé les indices et les signes particuliers qui montrent que « l'orage s'est bien estompé au Congo», tel qu'il l'a annoncé il y a quelque temps. Car, le Congo retrouve lentement mais sûrement ses équilibres politiques, sociaux et économiques. Il estime par ailleurs, que les crises au Pool naissent de ce que l'esprit de rébellion, n'arrête pas de prendre le dessus sur la tempérance et la sagesse. Il prédit que l'avenir du Congo n'est plus en danger. L'interview que le prophète Arsène William Yaucat Guendi a bien voulue accordée à la presse nationale étaye ces affirmations.

Le Patriote : ***La Mission du cèdre s'est-elle répandu dans le monde ?***

Arsène William Yaucat Guendi : Oui. Elle existe en France, en Hollande, en Allemagne, au Canada et aux Usa. Elle s'installe en Angleterre. En Afrique, elle est au Sénégal, en Côte d'ivoire, au Gabon, en Rdc, bref dans toute l'Afrique de l'Ouest(…) A Pointe-Noire, des musulmans sont dans l'œuvre. Il y a même des francs-maçons qui sont disciples et croient à l'œuvre de Dieu que je mène(…)

Le prophète Arsène William Yaucat Guendi

L.P : ***Quel sens donnez-vous à la pâque et au jeûne observé par les catholiques?***

A.W.Y.G : C'est la délivrance des nations. Une fête, un grand moment d'adoration. Le sang de Jésus a été versé. Le Congo doit être rassuré qu'il est guéri de ce fait.

L.P : ***Quel message envoyez-vous à ceux qui sont encore à l'extérieur de la Mission du cèdre ?***

A.W.Y.G : Il faut revenir à l'église primitive. Prêcher la repentance. Prier pour les malades. Car, la prière pour les malades devient passagère. La délivrance devient du bluff. Il faut rétablir les choses et dire aux nations que Dieu reste Dieu. Le prophète arrive quand les choses suivent la voie de Dieu, quand la nation succombe dans le péché. Dans le monde entier, il y a un contingent d'hommes de Dieu qui prêchent la prospérité et l'argent. Ils se font entourer des riches et ne parlent pas de la repentance. Amasser de l'argent les intéresse. Pour le Congo, le président de la République en évoquant la rupture, parle de la repentance. Pourquoi ne décrèterait-on pas un jeûne national pour conjurer une crise ?

L.P : ***Comme chez Ntoumi, vos adeptes portent des locks et sont pieds-nus. Qui de William et de Ntoumi a initié l'autre ?***

A.W.Y.G : Je n'ai pas de relations avec le pasteur Ntoumi. Nous ne nous connaissons pas. A la Mission du cèdre, ce ne sont pas des locks, mais le Nazéréha. Nous le faisons par révélation. Etre pieds-nus relève de la parole. Lorsque Moise arrive devant ce mystère, une voix lui dit : « *déchausses toi parce que cet endroit est sanctifié* ».

L.P : ***L'œuvre de Dieu implique aussi le travail pour préparer la société à un avenir meilleur. Comment la Mission s'y prend-elle?***

A.W.Y.G : Elle installe les structures qui accompagnent et forment les jeunes à l'agriculture, la pisciculture, à l'élevage(…) Dans la construction, la Mission du cèdre n'a pas besoin d'une main d'œuvre extérieure. Des jeunes sont en formation dans la médecine vétérinaire et dans d'autres secteurs. Il y en a sept qui sont en formation dans les hautes études commerciales.

L.P : ***Est-ce pour marquer votre penchant pour la protection de l'environnement que vous aménagez le site communautaire dans une forêt luxuriante ?***

A.W.Y.G : En 1991, nous recevions un message de ne couper aucune herbe, de ne brûler aucune forêt et de ne tuer aucun animal. Voilà pourquoi dans l'œuvre de Dieu, il y a la forêt, des cours d'eau, des animaux.

L.P : ***A quand l'ouverture du site à tous les Congolais ?***

A.W.Y.G : Ce n'est qu'une question de temps pour les randonnées. C'est pour cette raison que j'ai souhaité que vous appréciiez ce qui est fait, pour comprendre que c'est pour le bon repos. Nous prévoyons des jets-skis…

L.P : ***Les prophéties annoncées en 2015 sont-elles accomplies et en avez-vous reçu de nouvelles sur l'avenir du Congo***

A.W.Y.G : La prophétie n'a pas changé. Elle s'accomplit et le sera davantage, quels que soient les vents. Le futur du Congo n'est pas catastrophique. Pendant la 2ème guerre mondiale, l'Europe endettée auprès des Usa, ne pouvait payer sa dette. Les accords de Breton Woods, signés à cet effet ont fait du dollar la monnaie convertible. Mais la dette n'est toujours pas totalement payée. La crise est un phénomène normal, sans lequel le système financier ne peut exister. Le Congo a un lendemain meilleur.

L.P : ***Combien de temps durera encore cette crise?***

A.W.Y.G : J'avais posé la question au président de la République qui m'avait répondu que nous allons travailler. Je crois qu'il travaille.

L.P : ***Les crises socio-politiques connaitront-elles une fin au Congo ?***

A.W.Y.G : Dans mon message, je disais que tous ceux qui entravent la paix connaitront ce qu'ils connaitront. Le message suit son cours. Les crises au pool naissent de ce que l'esprit de rébellion se fait place, même à l'encontre de la prophétie. Or, celui qui résiste à la prophétie, va à l'encontre de la parole de Dieu. Le Congo n'a pas besoin des gens qui prennent les armes pour déstabiliser l'ordre établi. Le Congo a plutôt besoin des techniciens qui le développent, en vue de son émergence. Prendre les armes, c'est le détruire(…) L'arme doit se taire et elle se taira. Le Congo est déjà passé par une crise terrible en 1997. Le sang était versé. Dieu ne fera plus revenir le Congo dans ce cycle infernal(…)

Propos transcrits par Ernest Otsouanga

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Secrétaire Général de Rédaction
Bertin EKANI

Rewriter
Aimé Raymond NZANGO

Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI, Georges ENGOUMA, Jules Débel, Gulit NGOU, Dominique MALELA, Ernest OTSOUANGA

Relationniste
Anderson de MBALOÉ,

Mise en pages
YENGO MALANDA

Impression
Les Dépêches de Brazzaville

Océan du Nord

De Brazzaville jusqu'à Ouesso, Impfondo et Souanké

De Brazzaville à Nkayi, Dolisie et Pointe-Noire

Départ / arrivées :

1- **Talangaï** :
Face Lycée de la Liberté
Tél. : 06 628 88 33
05 521 76 78

2- **Mikalou,** 01 rue Ango
Tél. : 04 023 64 45 /
06 527 19 33

3- **Bacongo** : Angola libre
Tél. : 06 627 66 40

4- **Moukondo** en face de la SNE, avenue du COMUS
Tél. : 06 628 88 33
05 521 76 78

BON VOYAGE

Médias

LA RELANCE DU JOURNAL «LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE» À L'ORDRE DU JOUR AU SÉNAT

Pourquoi l'hebdomadaire national d'information et d'opinion dénommé La Nouvelle République, a-t-il disparu des kiosques depuis des années, alors que ce journal est toujours pris en compte par le budget de l'Etat ? Le ministre de la communication et des médias, porte- parole du gouvernement Thierry Lézin Moungalla, s'est expliqué sur cette question devant les sénateurs, à l'occasion de la séance des questions orales au gouvernement, organisée le 23 mars dernier.

Le groupe de presse La Nouvelle République, né de la fusion du quotidien national « Mweti » avec l'hebdomadaire sportif « Le Stade » et le mensuel « Congo Magazine », a été créé par décret présidentiel no 98-389 du 9 novembre 1998. Pendant les douze premières années, sa rédaction et tous ses services rattachés squattaient le bâtiment de l'imprimerie nationale, situé à Bacongo. Depuis le mois d'août 2010, cet organe est doté d'un siège flambant neuf, dans l'enceinte du Centre national de radiotélévision nationale (CNTV). Aujourd'hui, les personnels disposent d'un cadre idéal de travail, mais paradoxalement, le produit du travail est invisible.

« *Actuellement, le journal a disparu de tous les points de vente, en raison de nombreuses difficultés conjoncturelles, notamment financières* », a fait savoir le ministre en charge des médias. Il a par ailleurs informé les sénateurs, que le seul mandat financier actuellement disponible au trésor public au titre de la Nouvelle République et en attente de payement, est d'un montant de 2.850.000 francs. «*Ce qui est très insuffisant pour assurer le fonctionnement même du journal* », a-t-il reconnu. Le journal comporte 16 pages pour un tirage estimé à 2500 exemplaires. En 2008 et 2009, sur les 15 millions de son budget de fonctionnement, le journal n'a pu décaisser que1.500.000 francs CFA, correspondant à trois parutions dans le mois. Pourtant, en 2005 et 2006, le journal avait pu publier une vingtaine de numéros par année, lorsqu'il avait la maitrise de son budget de fonctionnement.

Le siège du Groupe de Presse la Nouvelle République, une coquille vide

Ce facteur bloquant réduit en fumée la vocation de ce journal. Entre autres missions dévolues à cet organe de presse, celle d'informer les citoyens sur les activités multi-sectorielles, qui se développent tant à Brazzaville que dans tous les départements de la République du Congo.

C'est ainsi qu'outre sa direction générale dont le siège se situe à Brazzaville, cet organe de presse est actuellement représenté dans tous les départements de la République, par des directions départementales. A côté du facteur lié à la situation économique du pays, le ministre Thierry Lézin Moungalla a évoqué le manque d'intérêt que le public accorderait aux informations publiées par la presse écrite d'Etat. « *Conformément à sa ligne éditoriale, à la différence des nombreux journaux de la place qui font souvent hélas la part belle à l'information sensationnelle, la Nouvelle République consacre plutôt l'essentiel de chacune de ses parutions, à l'information institutionnelle qui est une information sérieuse et objective. Cependant et c'est là le paradoxe, l'information institutionnelle rudement mise en concurrence par une certaine presse critique et par les réseaux sociaux, ne se vend pas bien* », a-t-il relevé.

Conscient de cette réalité aggravée par les contraintes budgétaires actuelles, le ministre en charge des médias a annoncé que son département a réfléchi à la mise en place d'une stratégie appropriée, devant permettre la redynamisation et par suite, la relance des activités du journal La Nouvelle République. Cette stratégie a-t-il expliqué, repose sur trois axes. Le premier est la mise en place d'une véritable synergie entre l'Agence congolaise d'information (ACI) et le Groupe national de presse La Nouvelle République. « *Cette synergie qui ne ressemblera pas à une fusion des deux structures, sera bénéfique à ce groupe de presse, en profitant des nombreux partenariat conclus entre l'ACI et plusieurs agences de presse étrangères. Ce qui pourra conduire à la diversification des informations proposées aux lecteurs* ».

Deuxième axe, la redynamisation du réseau de distribution du journal à travers tout le pays. En effet, a indiqué l'orateur, « *la plupart des journaux disponibles à Brazzaville et à Pointe-Noire ne sont pas représentés à l'intérieur du pays. Dans cette optique, la conclusion attendue du partenariat avec les sociétés de transport aérien et terrestre pourra permettre une meilleure distribution du journal sur l'ensemble du territoire national et donner au groupe national de presse La Nouvelle République une véritable plus- value* ». La mise en ligne de ce journal à l'instar de certains autres journaux, est le troisième axe de cette stratégie. Ce, aux fins de donner à ce journal, un lectorat beaucoup plus important et beaucoup plus diversifié, y compris à travers le monde.

Pour ce faire, le ministre de la communication et des médias porte-parole du gouvernement, a sollicité le concours des parlementaires, plus précisément celui des sénateurs, pour qu'ils accompagnent son département ministériel, dans la mise en œuvre de cette réforme. Il leur a notamment demandé de soutenir la validation d'une ligne de crédit suffisante, « *afin qu'une subvention budgétaire appropriée nous permette d'enclencher la mise en œuvre de ces objectifs attendus par les personnels de La Nouvelle République* ».

Dominique Maléla

LOÏCIA MARTIAL ET ARSIMINE S'ALLIENT POUR LA VIE

Après des années d'une vie commune harmonieuse et fructueuse, respectueuse de leurs us et coutumes, notre confrère, Laudes Martial Mbon, connu sous le pseudonyme de Loïcia Martial, correspondant de Radio France international (Rfi) ainsi que d'Africa-News et Yasmine Mamie, se sont unis pour le meilleur et pour le pire, le 31 mars dernier à Brazzaville.

C'est à la maison commune de Ouenzé que l'officier de l'état civil Marcel Nganongo, a déclaré les deux conjoints unis pour la vie. La cérémonie s'est déroulée devant des parents, amis et connaissances. Par cette déclaration de l'officier municipal, Loïcia Martial a officiellement quitté son père et sa mère, pour s'attacher à Arsimine Mamie, à travers une alliance qui fait d'eux une seule chair.

Au nom de la loi, l'officier de l'état civil a couronné ainsi l'histoire d'amour qui a commencé en octobre 1997, pendant que le Congo tournait la page de l'épisode sanglant de la guerre du 5 juin. L'étudiant Laudes Martial Mbon, en exil à l'intérieur, rencontre la collégienne Mamie Arsimine à Nganga Lingolo. Le couple a connu des hauts et des bas dans la maison des parents. Des épreuves qui n'ont pas parvenu à ébranler la vie du couple, qui a plutôt affranchi la tutelle parentale. Une vie de vache maigre qui a forgé leur esprit de débrouillardise et d'endurance. Depuis, Loïcia et Arsimine se relaient dans la garde et le suivi des enfants.

Laudes Martial Mbon s'attache à Arsimine Mamie

Au terme de ses études à l'université Marien Ngouabi, il intègre le monde de la presse. Il fait ses premiers pas dans le journal « Tam-tam d'Afrique», avant d'être repéré par des médias étrangers dont Radio France internationale et Africa-News pour lesquels, il prête actuellement ses services en qualité de correspondant.

Le mariage de Laudes et Arsimine a été suivi d'une bénédiction nuptiale à l'église du Ministère de la Voie du Salut, sous le thème « *ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni* ».

E.O.

Religion

L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE DU CONGO PRIE POUR LA BÉATIFICATION DU CARDINAL EMILE BIAYENDA

L'Eglise Catholique Romaine du Congo vient de célébrer à Brazzaville, le 41ème anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda, en vue d'aboutir à la cause de Béatification et de Canonisation du Bon Pasteur assassiné en 1977.

Le cardinal Emile Biayenda

«*Nous voulons maintenir vive la flamme allumée en 2017 par la grande ferveur qui a caractérisé le 40ème anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayena, pour son élévation au rang des Saints*», a déclaré l'archevêque de Brazzaville, Monseigneur Anatole Milandou dans son homélie tirée de l'évangile de Saint Jean, chapitre 8, versets 51 à 59, au cours de la messe célébrée en sa mémoire.

Pour lui, cette messe qui a coïncidé avec la cinquième semaine du temps de carême, est une bonne occasion que Dieu a offerte afin de prier, non seulement pour l'aboutissement de la cause de Béatification et de Canonisation du Bon Cardinal, mais aussi pour fixer le regard sur sa vie et son œuvre mesurées au cours de la neuvaine tenue dans différentes paroisses du Congo.

Avec le temps, «*j'aimerais qu'on arrive à publier des propos émis par le Bon pasteur de son vivant, pour que cela soit connu et médité par le peuple de Dieu*», a-t-il expliqué avant d'ajouter que son cahier journal personnel, qui relate sa profondeur spirituelle, sa fidélité et son assiduité, «est un patrimoine spirituel que nous devons lire et conserver».

Il a ajouté que cela est important, car «*nous aimerions proposer le modèle de Saint que nous voulons au Congo, ainsi qu'à l'Eglise Universelle pour le Cardinal Emile Biayenda*».

Eradiquer les déviances de la jeunesse par l'enseignement à l'église

L'archevêque de Brazzaville a invité les Congolais à imiter la vie du Cardinal, afin de vivre dans la paix et la quiétude. « *Avec une société en perte de valeurs comme le Congo, la figure du Cardinal Emile Biayenda devient un modèle à contempler et à imiter*», a-t-il dit au cours de cette célébration. Selon lui, sa douceur, sa profondeur spirituelle, sa piété et son humilité, sont des vertus qui, sans nul doute, constituent des valeurs à inculquer aux jeunes d'aujourd'hui, caractérisés par toutes sortes de déviances, « *surtout au moment où nous prions pour sa béatification et sa canonisation* ».

A cet effet, l'homme d'église a prévenu que « *si nous ne faisons pas attention, nous allons empoisonner notre vie* », en justifiant le thème de cette année pastorale, à savoir « *Ensemble, luttons contre les déviances actuelles dans nos milieux de vie par la parole de Dieu* ».

Rappelons que les ateliers organisés à l'ouverture de l'année ont stigmatisé ces déviances, entre autres, le non-respect de la dignité humaine et l'incivisme des jeunes car, a conclu Mgr Anatole Milandou, « *s'il y a un milieu qui peut les éradiquer, c'est l'Eglise* ». Né en 1927, le Bon Pasteur Emile Biayenda a été créé Cardinal le 2 février 1973 par le Saint Père, le Pape Paul VI à Rome en Italie.

Gulit Ngou

Recueillement des Prélats et du Clergé sur la tombe de l'illustre disparu

Lu pour vous

PIERRE NTSEMOU PRESENTE LE «*TREMBLEMENT DE TERRE AU MINISTERE DES AFFAIRES ALIMENTAIRES*»

L'écrivain congolais, M. Pierre Ntsémou, a présenté la semaine dernière à Brazzaville, son livre intitulé «*Tremblement de terre au ministère des affaires alimentaires*», paru en 2013 aux éditions Publibook, en France. «*Tremblement de terre au ministère des affaires alimentaires*» est une pièce de théâtre. Subdivisée en 5 actes, l'œuvre de plus d'une centaine de pages compte 17 scènes.

Cette pièce de théâtre explore la thématique de la justice. Tout débute avec une inflation qui a suscité une émeute populaire menée par les brebis vendeuses, premières à être impliquées dans le commerce des marchandises. La négociation préconisée par l'Etat conduit au remaniement du gouvernement. La vérité qui vient à éclater amène les esprits à comprendre que l'origine du conflit émane de la mésentente entre deux personnages, Kintsia (le moustique) et Kiémou (la libellule).

Dans ses notes de lecture de l'œuvre présentée, le critique littéraire, M. Eméraude Kouka, a indiqué que la pièce de théâtre de M. Ntsémou est une quête de justice et de transparence. Selon lui, cette quête se lit, entre autres, à travers la phrase suivante : «*Le verbe manger doit se conjuguer à tous les temps de la faim, chez tout le monde sans discrimination sociale*».

Le fait de banaliser les nantis et de décrire les indigents de façon à leur reconnaître une certaine valeur, montre à quel point l'auteur s'engage pour une égalité entre les hommes, a notifié M. Kouka. S'agissant de l'écriture de l'auteur, le critique l'a qualifiée de poétique et de construction forte, en ce sens qu'elle se conforme aux règles de l'art de la narration et de la poésie. De même, il y a noté des assonances et des paronomases qui l'enrichissent.

Outre les aspects de la justice et de la transparence, M. Ntsémou a fait savoir que la thématique essentielle ou existentielle de son ouvrage porte sur l'autosuffisance alimentaire. D'après lui, ce thème pose la problématique de l'accès à la nourriture. «*Cela évoque le problème du quotidien : l'alimentation*», a-t-il dit.

M. Pierre Ntsémou

Pour ce qui est des raisons qui le poussent à écrire, M. Ntsémou a répondu que sa passion pour l'écriture relève à la fois d'un sacerdoce, de l'envie de témoigner et du souci de laisser à la postérité de la matière à réflexion pour une prise de conscience. «*L'écrivain ne doit pas taire ce qu'il y a à dire, car sa mission est d'éclairer. Il se met à la fois à la place du peuple et des gouvernants*», a-t-il poursuivi.

M. Pierre Ntsémou est enseignant de carrière. Il a travaillé au ministère de l'enseignement primaire et secondaire en tant qu'inspecteur pédagogique national. Il a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels «*La flûte du cœur*» (poésie) en 2012, «Pétrins, festins et destins en balade» (nouvelles) en 2013 et «Diélé: l'ange, l'homme et la bête» (roman) en 2013.

Ses écrits lui ont valu un couronnement. Il a reçu plusieurs prix, au nombre desquels le prix d'honneur de la Francophonie en 2013, celui de la biennale des arts en 2014 et le trophée de la littérature congolaise en 2015.

Gulit Ngou

Ligue européenne des champions de football

AUJOURD'HUI ET DEMAIN SE DISPUTE LA MANCHE-ALLER DES QUARTS DE FINALE

Tout le monde, dans le vieux continent, attendait ce moment où la bataille sera très rude pour quatre places en demi-finales. Ce mardi, FC Séville aura à en découdre avec le Bayern de Munich tandis que la Juventus de Turin va accueillir le Real Madrid. Mercredi on vivra FC Barcelone - As Roma et surtout l'explosif FC Liverpool-Manchester city.

FC Séville

Le Bayern de Munich

Lentement mais sûrement on s'approche du bouquet final prévu cette année à Kiev en Ukraine. Mais, en attendant, on en est à l'avant dernière étape de déblayage qui n'est pas exempt de surprises. Car, à ce niveau-là, tout peut arriver du moment où tous ceux qui ont accédé là le méritent pleinement. A vue d'œil FC Séville-Bayern de Munich paraît déséquilibré au regard des forces en présence. Mais les Sévillans ont réussi dernièrement un match énorme à Manchester devant United. Rien ne dit que cette équipe ne sera pas capable de répéter cette performance. Le Bayern de Munich, déjà champion d'Allemagne, risque de se déconcentrer au point de se laisser surprendre. C'est dire que les Munichois ont intérêt à ne pas se laisser endormir par l'apparente facilité. Ce sera là une affaire d'état d'esprit. Ce soir, l'attention sera surtout accaparée par le classique Juventus de Turin-Real Madrid. Il y a là de vieux comptes à régler entre deux équipes qui ont disputé la dernière finale de la ligue européenne des champions. On s'en souvient, à Cardiff, le Real Madrid avait laminé la pauvre Juve (4-1). Cela est bien sûr resté comme une arête au travers de la gorge des joueurs du champion d'Italie. Il y a donc une revanche à prendre. Mais, en face, le Real Madrid, éliminé en coupe du roi et largement distancé en liga, tient absolument à éviter une année blanche. Il rêve de marquer les esprits en remportant une troisième fois d'affilée la coupe aux grandes oreilles. Comme on le voit, les choses ne sont faciles ni pour l'une ni pour l'autre des équipes. Alors, prudence dans les pronostics.

L'heure de Manchester City est-elle venue ?

Demain, on restera pratiquement dans la logique du jour précédent avec un FC Barcelone-AS Roma qu'on estime déséquilibré et un FC Liverpool Manchester city qui est un des chocs de la premier league. Le problème c'est que le FC Barcelone, ces derniers temps, s'en remet assez souvent à son prodige argentin, Lionel Messi, pour débloquer les situations difficiles. Or Léo, blessé aux isco jambiers, est plutôt en convalescence en ce moment alors que le FC Barcelone semble accuser une certaine fatigue. Il n'est même pas sûr que « la pulga» sera là après-demain. C'est, peut-être, une chance à saisir pour l'As Roma. Mais Barcelone reste quand même une formidable machine de combat, capable à tout moment de faire valoir la raison du plus fort. Il reste favori sur le papier.
Mais ce mercredi-là beaucoup auront le regard tourné vers Anfield road où le FC Liverpool va accueillir le solide leader du championnat d'Angleterre.

Il n'y a pas si longtemps les « Reds » ont eu l'honneur d'infliger aux « citizens » leur toute première défaite (4-3) en championnat mais on ne peut pour autant oublier qu'à l'aller Manchester city avait gagné largement par 5 à 0. C'est clair, là aussi il y aura de vieux comptes à régler. Les deux équipes disposent chacune d'un potentiel au talent énorme. Il s'agit donc d'une double confrontation incertaine où rien n'est acquis d'avance. Car, après tout, FC Liverpool est un habitué du circuit européen. Née le 3 juin 1892 cette équipe compte déjà à son palmarès trois super coupes d'Europe (1997, 2001 et 2005), cinq titres de champion d'Europe (1977, 1978, 1981, 1984 et 2005) et trois coupes UEFA (1973, 1976 et 2001). Liverpool FC passe pour l'équipe anglaise la plus performante à l'échelle européenne. Or Manchester city n'est détenteur que d'une maigre coupe des vainqueurs de coupe remportée depuis 1970. Cependant, tout reste possible avec Pep Guardiola qui entend apporter à Manchester city ce qui lui manquait jusque-là. Le moment est, peut-être, venu pour les « Citizens » de collectionner des titres. Mais il va d'abord falloir marcher sur les « Reds ». Ce qui est loin d'être facile.

Nathan Tsongou

FC Barcelone

As Roma

Nécrologie

ADIEU MENDÈS

Benoit Kokolo

Mendès, c'est Benoit Kokolo qui était au football comme un poisson dans l'eau. Il vient de nous être arraché par la mort presque au même moment qu'un autre monument, Gary Ngassébé. Le premier est tombé à Brazzaville, l'autre à Kinshasa. Si l'histoire de Gary Ngassébé est intimement liée à celle de l'As V. Club de Kinshasa où il a passé le plus clair de son temps de footballeur.
On n'oubliera pas son passage à l'Etoile du Congo où, avec feu Joseph Moundane, Alfred Ondongo, Jean Jacques Ndomba "Geomètre", Daniel Fidissa, Gabriel Dengaki et tous les autres, il a contribué à l'écriture d'une page qui restera à jamais impérissable. Il vient donc de s'en aller et les stelliens peuvent lui dire grand merci pour tout.
Benoit Kokolo, lui, a longtemps livré le combat contre la mort. Sans doute ne voulait-il pas partir parce que le football avait encore et toujours besoin de lui. Né le 12 mars 1951 à Brazzaville, Benoit Kokolo "Mendès" est venu très tôt au football. A l'âge de 13 ans il évoluait déjà au FC Real, équipe de mwana-foot de l'école saint esprit de Moungali et à 16 ans il a intégré l'équipe de première division du Standard d'où sont sortis les François Mpelé, Alphonse Niangou, Zimini, etc. Mais en 1971 il a été recruté par le Red star de Bingerville (Abidjan) dont il a contribué à faire accéder en première division. De retour au bercail, il a aidé le Club Athlétique Renaissance Aiglon (Cara) à devenir champion du Congo. En 1975 il devient sociétaire de Patronage Sainte Anne dont il porte les couleurs jusqu'en 1983.
A compter de 1983 et jusqu'en 1989 il est entraîneur de Patronage Sainte Anne avec lequel il remporte le titre de champion du Congo (1986) et la coupe du Congo (1988). Il parvient en 1985 à qualifier l'équipe nationale des cadets à la phase finale de la première coupe du monde de la catégorie. De 1989 à 1991 il est entraîneur de l'AS Police. En 1991 il conduit l'équipe de Diables-Rouges des U17 à la quatrième coupe du monde. En 1992 il remporte la coupe du Congo avec le Club Athlétique Renaissance Aiglon (Cara). En 1998 il est entraîneur de Saint Michel de Ouenzé avant de repartir en décembre de la même année à l'As Police avec laquelle il remporte le titre national en novembre 2002. Mais Benoit Kokolo « Mendès » a aussi, par la suite, entraîné l'Etoile du Congo. Dans les nombreux stages qu'il a effectués, Mendès a côtoyé des encadreurs de renom comme Gerhard Schmidt, Heinz Marotzeke, Rachid Mekhloufi, Joachim Fickert, Philippe Redon etc.
Mais Benoit Kokolo « Mendès » était aussi un haut cadre des sports car il était professeur certifié d'éducation physique et sportive. De même, il a exercé comme professeur de football et de judo à l'institut national de la jeunesse et des sports à Brazzaville. A l'issue d'un stage inter-états qui a eu lieu en mai 1974 à Abidjan sous la direction de maître Robert Picard, Benoit Kokolo avait obtenu son diplôme d'arbitre de judo, celui d'officiel de judo en même temps qu'il avait été fait ceinture noire 1er dan de judo. C'est en 1983 qu'il a obtenu son diplôme d'entraîneur de football 3è degré à Leipzig (RDA). En 1985 il a obtenu la licence « A » de la fédération allemande de football en étant major de sa promotion. Comme on le voit, Benoit Kokolo n'était pas vraiment n'importe qui. Il a aussi laissé à la postérité un document historique sur le football congolais. Une démarche qui est une contribution crédible à l'histoire écrite sur le sport congolais. Mendès a finalement constitué comme une remarquable bibliothèque pour le football congolais. Il laisse aussi, derrière lui, plusieurs enfants qui pourront, pour certains, prendre le relais un jour.
Adieu Mendès, que la terre te soit légère !

G.E.

Autour de Congo-Guinée Bissau (2-0)

APPROCHE D'AUTOPSIE D'UN FIASCO MANQUÉ

Au Congo, on ne prend que rarement la peine de tirer les leçons d'un événement. Habituellement, c'est motus et bouche cousue pendant un bout de temps avant de recommencer comme si de rien n'était. Seulement, avec ce scénario aux allures de complot, il est pratiquement impossible de ne pas y revenir.

Les Diables Rouges football du Congo

Les auditeurs de Radio-Congo étaient sans doute surpris le dimanche 25 mars 2018 d'avoir droit à un direct depuis la banlieue parisienne pour un match amical de préparation. Mais le souci bien évident était d'éclaircir les zones d'ombre qui ont entouré le match Congo-Guinée Bissau devenu une affaire exclusive du ministre en charge des sports, Hugues Ngouolondélé. On savait que le football congolais depuis un moment, était pris en otage par les antivaleurs. Mais ce désordre, largement toléré par la famille du foot, restait jusque-là interne comme secret d'une maison. Depuis mars 2018, le mal faire congolais a commencé à s'exporter de manière à ternir davantage l'image du pays. Ce qui semble donner l'impression comme quoi bon nombre de citoyens congolais sont nés avant la honte.

Mais tout part d'une concertation fédération congolaise de football-ministère en charge des sports où l'on tombe d'accord sur le principe de la participation de l'équipe nationale à la journée Fifa. L'instance gestionnaire du football se charge de trouver l'adversaire et le ministère des sports obtient d'elle que la rencontre puisse être organisée à Amiens où le Congo allait bénéficier de conditions financières favorables. Mais, ô surprise, le 15 mars 2018 le deuxième vice-président de la Fédération Bissau-guinéenne de football, Mama Saliu Baldé, annonce avec fracas que le match qui devait opposer son pays au Congo dans le cadre de la journée Fifa est annulé du fait du Congo. Mais il n'y aura aucune réaction officielle de la part de la Fédération congolaise de football. Plutôt le 19 mars 2018 le secrétaire général de la Fécofoot va adresser un courrier à Tarik Ksourou, qui n'est autre que l'agent de Sébastien Migné, pour demander confirmation de l'annulation du match. Dans ce même courrier, Badji Mombo Wantété donne mandat à Tarik Ksourou de négocier avec le Racing Club de Lens pour une solution de rechange. Mais que s'est-il passé? De l'information livrée par la fédération congolaise de football à la tutelle, la Guinée Bissau ne serait pas parvenue à réunir les conditions financières qui permettent à son équipe nationale d'effectuer le déplacement de France. Mais, curieusement, c'est une information qui arrive au moment où les « Djurtus » de Guinée-Bissau sont déjà en France. L'obstacle est donc à trouver ailleurs. Pour ce match la fédération congolaise de football a utilisé un intermédiaire, Tarik Ksourou, qui à son tour aurait mis à contribution un autre intermédiaire. Ce qui, évidemment, représente un coût mais à mettre au passif de qui ? En quoi le ministère des sports était-il impliqué dans cette ténébreuse affaire ?

Le ministre Hugues Ngouolondelé en sapeur-pompier

On ne comprend donc pas pourquoi et comment le patron des sports a été subitement placé sur le banc des accusés où il a sèchement été pris à partie par les réseaux sociaux. Un scénario apparemment organisé de manière parfaite du moment où le ton a été donné par un joueur qui symbolise le poumon de l'équipe nationale.

Le ministre des sports et les dirigeants de la Fécofoot

Le problème, c'est que le capitaine et son adjoint n'ont dit mot. La main noire n'est-elle pas passée par là ?
Il se trouve que depuis son arrivée à la tête du département des sports, Hugues Ngouolondélé n'est visiblement pas accepté par la Fédération congolaise de football. Ceci, sans doute, pour deux raisons essentielles. La première, c'est le fait d'avoir nommé Jacques Gambou comme directeur de cabinet. Jacques Gambou étant considéré par bon nombre de hauts dignitaires de la Fédération congolaise de football comme « *pire ennemi* ». La deuxième raison, ce sont les prises de position du ministre contre les antivaleurs et le mal faire. Le moment choisi pour «*le poignarder»* n'est donc pas un hasard car la rumeur de remaniement ministériel circule avec insistance. Créer un scandale autour de lui pour qu'il soit éjecté du gouvernement serait l'idéal avant la tenue dans huit ou neuf mois de l'assemblée générale élective de la fédération congolaise de football. Quelques indices apparaissent clairement dans cette guerre qui ne dit pas nom.
Il y a eu pour commencer la tentative, sous forme de démonstration, de boycott de la communication du ministre aux clubs de l'élite. Il s'en est suivi la tentative d'un haut dignitaire de la fédération congolaise de football de s'interposer dans un projet du ministère des sports touchant l'ensemble du sport congolais. Le partenariat pompeusement annoncé avec la Fondation pour le développement du football africain a été expressément saboté. Dernièrement, pour la participation au championnat d'Afrique des nations, une invitation spéciale a été adressée à l'ancien ministre des sports comme pour importuner l'actuel titulaire et, enfin, il y a ce désordre qui vient d'être orchestré autour du match Congo-Guinée Bissau. Ne sont-ce pas là des preuves suffisantes ? Mais, entre-temps, Sébastien Migné a déjà présenté sa démission depuis le 29 mars 2018.

Georges Engouma

Tour de cadrage de la coupe de la confédération

LA MANCHA ET CARA À LA CONQUÊTE DES PLACES EN PHASE DE POULES

C'est le vendredi 6 avril 2018 que sera donné le coup d'envoi du tour de cadrage de la coupe de la confédération. Dans le cadre de la manche-aller La Mancha de Pointe-Noire sera reçue à Kinshasa par l'As V. club tandis qu'à Addis-Abeba (Ethiopie) le Cara de Brazzaville va en découdre avec Saint Georges.

Les deux représentants congolais ne devront pas seulement se préoccuper de limiter les dégâts mais aussi de créer les conditions qui permettent de disputer la manche-retour en situation de ballotage favorable. Ce ne sera sûrement pas facile mais ce devrait être l'ambition des deux équipes congolaises. Car, après tout, le football se joue à onze contre onze et personne ne part perdant d'avance. Le tout est d'y croire et de réunir les conditions logistiques, techniques, tactiques et psychologiques pour une performance de rang. Il s'agit de réussir un bon mariage entre la tête et le cœur. Il n'y a surtout pas de complexes à se faire.

Ce n'est pas la première fois qu'une équipe congolaise va évoluer à Kinshasa et en 1966 déjà, après une défaite à Brazzaville (1-2), Diables-Noirs de Maxime Matsima, Adolphe Bibanzoulou «Amoyen», Germain Nzabana «Jadot», Chrysostome Bikouri et consort était parvenu à se qualifier devant Dragons de Saïo Mokili et Massengo. En 1985 le Cara avait réussi à arracher le match-nul (1-1) à Kinshasa devant l'Amicale Sportive Bilima (1-1) tout comme l'Etoile du Congo (1-1) tout dernièrement face à M.K Etanchéité. Il est vrai que les bonnes performances sont rares mais elles sont quand même possibles. Il s'agit donc d'abandonner les complexes aux vestiaires et de jouer son propre jeu sans retenue ni calcul. La Mancha, au fond, n'est pas très connue à Kinshasa et semble en mesure de réussir quelque chose d'énorme chez nos voisins. Là-bas, il n'y aura pas de fraicheur extrême mais juste une guerre de nerfs qui n'est rien d'autre qu'une simple campagne d'intimidation. Pas question d'avoir peur, il faut seulement se boucher les oreilles et jouer au football.

Le Cara doit confondre la logique selon laquelle il n'y a jamais deux sans trois

Ce sera pour la troisième fois qu'une équipe de club du Congo va affronter Saint Georges d'Ethiopie. Les deux premières fois l'Etoile du Congo et AC Léopards ont, sans doute, eu la malchance de jouer le match-aller à domicile. Saint Georges a eu alors la possibilité de calculer et de jouer en fonction du résultat acquis à l'extérieur. Toutefois, dernièrement contre AC Léopards, cette équipe a donné, l'impression d'avoir mûri, d'avoir accumulé une expérience qui lui permette d'être aussi à l'aise à l'extérieur. C'est dire qu'elle est de plus en plus équilibrée. Néanmoins rien ne dit qu'elle a gardé la forme arrogante affichée à Dolisie. C'est ainsi que le Cara, tout logiquement, effectue un voyage dans l'inconnu. L'équipe congolaise, elle, vient d'éliminer deux équipes qui sont des représentants authentiques de pays de football. C'est une carte de visite qui peut l'aider à impressionner Saint Georges d'Ethiopie et de le surprendre dans son jardin. Toutefois, il y a quelques soucis dans cette équipe qui, pour le match-aller, sera privé de Tchiamas, le gardien titulaire. Le remplaçant, le mercredi 28 mars dernier, n'a pas vraiment donné d'assurance dans le match perdu (2-3) face à la Jeunesse Sportive de Poto-Poto. La légèreté collective affichée au cours de cette rencontre n'est pas de nature à rassurer. Mais il s'agit quand même de Coupe d'Afrique et là l'état d'esprit devrait être autre. Les joueurs sont condamnés à se faire violence pour rappeler que cette équipe a quand même été championne d'Afrique il y a de cela 44 ans. A l'époque, le Cara pratiquait un football direct genre droit au but et c'était payant. Il faudra, peut-être, s'en inspirer pour éviter une troisième élimination congolaise par saint Georges d'Ethiopie.
Mais Cara et la Mancha doivent ne pas perdre de vue qu'ils ont, quelque part, la mission de réconcilier le football congolais avec lui-même après tout le désordre engendré par le match Congo-Guinée Bissau. Un match où des peaux de bananes ont été, sans gêne aucun, placées sous les pieds du ministre des sports. Une situation qui a forcément laissé des traces fâcheuses et seules les victoires peuvent détendre le climat.

Nathan Tsongou